



OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'INTEGRATION

Alsace

LES CAHIERS DE L'OBSERVATOIRE

CAHIER N° 17

**L'IMMIGRATION ET
LES SPÉCIFICITÉS DU
VOTE ALSACIEN**

ACTES DE LA TABLE RONDE
du Mercredi 15 Novembre 1995

Organisée en lien avec le CLAPEST

Mars 1996

Centre Ressources chargé de réunir les données existantes concernant l'immigration, d'analyser les évolutions, de produire des données et des outils opérationnels, d'informer les élus, les collectivités locales, les Services de l'Etat, les intervenants sociaux ou les associations, l'Observatoire Régional de l'Intégration constitue un outil d'aide à la décision pour l'ensemble des partenaires et acteurs des politiques régionales d'intégration des immigrés.

SOMMAIRE

RAPPEL DU PROGRAMME DE LA TABLE RONDE	p. 3
OUVERTURE	
<i>Alain BOYER, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales et Européennes</i>	p. 7
<i>Pierre GREIB, Président du CLAPEST</i>	p. 9
INTRODUCTION	
<i>Renaud DORANDEU, Directeur de l'Institut d'Études Politiques Vote et évaluation des politiques publiques d'intégration</i>	p. 15
ÉLÉMENTS D'ANALYSE	
<i>Alphonse IRJUD, Ancien Directeur de l'École de Journalisme</i>	p. 21
<i>Dominique BADARIOTTI, Géographe</i>	p. 25
<i>Annexes</i>	p. 34
<i>Georges BISCHOFF, Historien</i>	p. 41
<i>Annexes</i>	p. 46
QUELQUES ÉLÉMENTS DU DÉBAT	p. 49



OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'INTEGRATION
Alsace



ont le plaisir de vous convier à une *Table Ronde* sur le thème

" *L'immigration et les spécificités du vote alsacien* "

le *mercredi 15 Novembre 1995* de 14 H 15 à 17 H 30

à la *Maison des Associations*
Salle Herrade de Landsberg
1, Place des Orphelins à *Strasbourg*

PROGRAMME

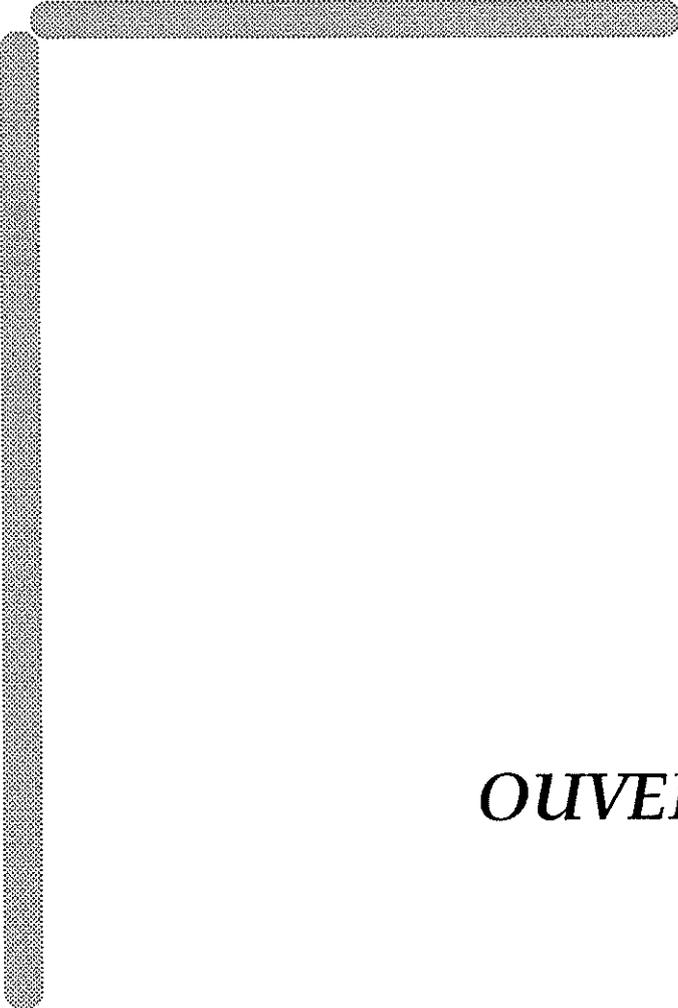
- 14 H 15 - 14 H 45 : Ouverture par *M. Alain BOYER*, Secrétaire Général aux Affaires Régionales et Européennes et *M. Pierre GREIB*, Président du CLAPEST
- 14 H 45 - 15 H 15 : Introduction, présentation des intervenants et animation des débats par *M. Renaud DORANDEU*, Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg
- 15 H 15 - 16 H 30 : Interventions de Messieurs
- *Alphonse IRJUD*, ancien Directeur de l'Ecole de Journalisme
- *Dominique BADARIOTTI*, Géographe
- *Georges BISCHOFF*, Historien
- 16 H 30 - 17 H 30 : Réaction des invités

La Table Ronde s'adresse à un public d'élus des collectivités territoriales, de représentants de l'Etat, de responsables associatifs, d'intervenants sociaux, d'universitaires.

Le nombre de participants est limité à 80 personnes en raison de la capacité d'accueil de la salle. Merci de confirmer votre participation dans les meilleurs délais en renvoyant le coupon réponse ci-joint.

Assina IDIRI
Responsable de l'Observatoire
Régional de l'Intégration

Bernard ROLET
Directeur du CLAPEST



OUVERTURE

☆☆☆☆☆☆☆☆
☆☆☆☆

*Alain BOYER,
Sous-Préfet, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales et
Européennes*

J'ai tenu à ce que cette réunion soit organisée. Elle a été longuement réfléchié et suivie depuis plusieurs mois. Elle a été demandée par les membres du Comité de pilotage de l'Observatoire Régional de l'Intégration et avalisée par la Commission Régionale pour l'Insertion des Populations Immigrées, en présence de M. MEKACHERA, Délégué à l'Intégration, et de M. DE BODEMAN, Directeur Général du Fonds d'Action Sociale, pour mieux comprendre les conditions dans lesquelles se trouvaient les immigrés et quelles étaient les attitudes de nos concitoyens.

Il ne s'agit aucunement d'asséner une vérité, encore moins de tomber dans une quelconque propagande. Il s'agit tout simplement de voir l'impact que peut avoir l'immigration sur des comportements électoraux.

Pour ceci, les organisateurs ont veillé à réunir des historiens, des sociologues et des spécialistes des sciences politiques de différents horizons pour qu'ils expliquent des comportements qui viseraient à instrumentaliser les immigrés. Le but de cette réunion de travail est donc d'échanger des idées, de confronter des points de vue, afin de repérer d'éventuels obstacles à l'intégration.

Car notre but commun, conformément à la politique générale du gouvernement, est de favoriser l'intégration des populations d'origine étrangère qui résident régulièrement dans notre pays, pour renforcer la cohésion de notre nation et bâtir ensemble une France toujours plus solidaire et unie.

*Pierre GREIB,
Président du CLAPEST*

Le CLAPEST a pris, avec l'Observatoire Régional de l'Intégration, l'initiative de cette après-midi de réflexion autour de la spécificité du vote alsacien et de son rapport avec l'immigration.

Depuis 25 ans, le CLAPEST s'est donné pour mission d'animer le réseau associatif de solidarité avec les "travailleurs immigrés" devenus les "résidents étrangers". De nombreuses associations étrangères sont membres de notre comité de liaison.

Elles sont aujourd'hui, comme nous tous, inquiètes de l'écho trouvé auprès des électeurs alsaciens par les partis qui depuis un peu plus de dix ans, régulièrement, ont fait de la stigmatisation de l'étranger dans notre pays et dans notre région, l'argument central de leurs campagnes électorales.

Je pense pouvoir vous faire part ici de l'inquiétude très grande qui est la leur en ce moment où les tensions, dans les quartiers, sont à nouveau exacerbées.

Elles attendent des décideurs, des élus de la nation et des collectivités locales, des services de l'État et des responsables associatifs, largement représentés ici, un discours et une attitude claire dans notre État de droit.

Leur souci est de trouver leur place dans une société que l'on a, par rapport à eux, caractérisé comme société d'accueil et dont ils perçoivent aujourd'hui qu'elle a du mal à assurer et surtout à assumer cette fonction.

Les étrangers n'ont pas en France le droit de vote, y compris dans les élections locales où les étrangers originaires de l'Union Européenne n'ont pas encore pu cette année exercer ce droit pourtant décidé par les derniers traités. Les associations sont le moyen reconnu de leur expression citoyenne, marquant leur volonté de participer à la vie de la cité dont ils sont de fait une composante socio-économique et culturelle, et dont ils se veulent être les acteurs reconnus.

Il existe à Strasbourg depuis un peu plus de trois ans un Conseil Consultatif des Étrangers. Il est associé aux structures municipales de consultation. Sa base de représentativité est le mouvement associatif des étrangers résidents de la ville. Sa première manifestation publique en mars dernier s'est inscrite dans la campagne du Conseil de l'Europe contre le racisme et la xénophobie autour du thème "tous différents, tous égaux".

Mars dernier, c'était déjà la campagne électorale.

L'engagement de la municipalité dans cette voie n'a pas entraîné -malgré les avertissements- de sanction particulière.

Les résultats du premier tour des présidentielles (25,41 % pour le Front National en Alsace) ont été l'occasion d'une série de réactions, de réflexions, de polémiques parfois, mais aussi de vrais débats.

Cette après-midi de réflexion se veut une contribution à ce débat, qui puisse, conformément à la vocation de l'Observatoire, constituer une aide à la décision.

L'une des questions que nous avons à nous poser est la suivante : **ce vote est-il le signe d'un échec des politiques et des actions visant à l'intégration ?**

Sans empiéter sur le contenu des exposés qui vont suivre, permettez-moi de vous faire part de quelques réflexions sur le sujet.

* D'abord, je voudrais assurer Freddy Raphaël de toute ma sympathie active au moment où il est l'objet de basses attaques, depuis longtemps, qui ont été particulièrement rendues publiques récemment. La clarté de ses analyses, la rigueur de son enseignement et de ses recherches ont nourri la formation de nombre de travailleurs sociaux, salariés souvent de nos associations. Ils ont trouvé à l'Institut de Sociologie les outils intellectuels leur permettant d'assumer leur tâche d'intervention et d'intégration sociale.

* On a beaucoup évoqué à propos du vote extrémiste la peur et la haine. De la peur à la haine, il n'y a, bien souvent, qu'une marge très étroite qui est exploitée de façon pernicieuse pour détourner l'inquiétude légitime d'une société en pleine mutation. Nous avons du mal à trouver un sens (signification et direction) aux évolutions du monde, mais ils détournent cette inquiétude en haine contre ceux qui sont parmi les plus fragiles dans cette société.

Une certaine dérive de nos sciences humaines tend parfois à associer, dans une analyse systémique peu rigoureuse, ceux qui décident et ceux qui subissent les décisions.

Je crois que les décideurs doivent avoir conscience des responsabilités qu'ils prennent et que le fait de rejeter les responsabilités des dysfonctionnements sociaux sur ceux qui les subissent est grave, cela peut dériver jusqu'à une logique de bouc émissaire.

* La mémoire est, bien souvent, évoquée pour alimenter les débats, voire les polémiques. La mémoire est une fonction importante, vitale pour toute vie en société.

J'ai eu l'occasion il y a deux ans d'assister à deux conférences, l'une sur la Yougoslavie, l'autre sur l'Algérie. Un intervenant qui venait de passer six semaines en Bosnie disait que les habitants de ce pays étaient "malades de leur mémoire". Chaque parti en effet y cultive jusqu'à l'absurde la rancœur et la haine contre les deux autres en sollicitant mémoire collective jusqu'au VIIIème siècle. Une responsable algérienne faisait part, un mois plus tard, du désarroi de la société algérienne confrontée à l'incapacité, étant donné les contraintes de la censure pendant 30 ans, de faire appel à une mémoire vivante pour nourrir le débat démocratique. La mémoire est vivante et stimulante. Il n'y a pas une histoire officielle, il n'y a pas une mémoire officielle. Il y a des débats, des recherches qui peuvent nous éclairer sur les choix à faire et les actions à mener pour amener notre société riche de sa diversité à aller vers toujours plus de démocratie.

* La présence des étrangers en Alsace est une réalité, leur volonté d'intégration également, l'invasion est un fantasme. Les études de l'Observatoire Régional de l'Intégration le montrent régulièrement et rigoureusement.

La volonté d'intégration des populations étrangères ou d'origines étrangères est-elle une menace ? Et pour quelle identité ?

N'est-ce pas bien souvent à travers l'expression de la peur du différent que s'exprime la crainte du semblable ? Si l'autre devient ce que je suis, je ne serais plus moi-même ?

Je terminerai par une courte anecdote tirée de mon expérience professionnelle. Il y a quelques semaines, je venais d'achever un cours de géographie sur les différentes étapes de la mise en place des populations et leur répartition actuelle. J'ai alors posé en guise d'illustration la question suivante : où y a-t-il le plus d'alsaciens dans notre région ?

La réponse collective a été : à Strasbourg

Une élève a rétorqué : à mon avis, les alsaciens sont plutôt dans les villages.

J'ai alors demandé : qui se sent alsacien ?

Une élève m'a dit : "moi, je me sens plutôt bourguignonne". Une autre a levé le doigt et nous a dit : moi, je suis née en Roumanie, je suis venue en France il y a huit ans. Je me sens alsacienne !"

Oui, nos élèves, et je le leur ai clairement affirmé, ont la chance de vivre dans un pays où l'on peut s'affirmer ou se revendiquer une identité que l'on choisit, que l'on construit au contact des autres. Mais cette liberté est toujours à reconquérir par rapport à ceux qui continuent à vouloir enfermer les individus dans une identité immobile.

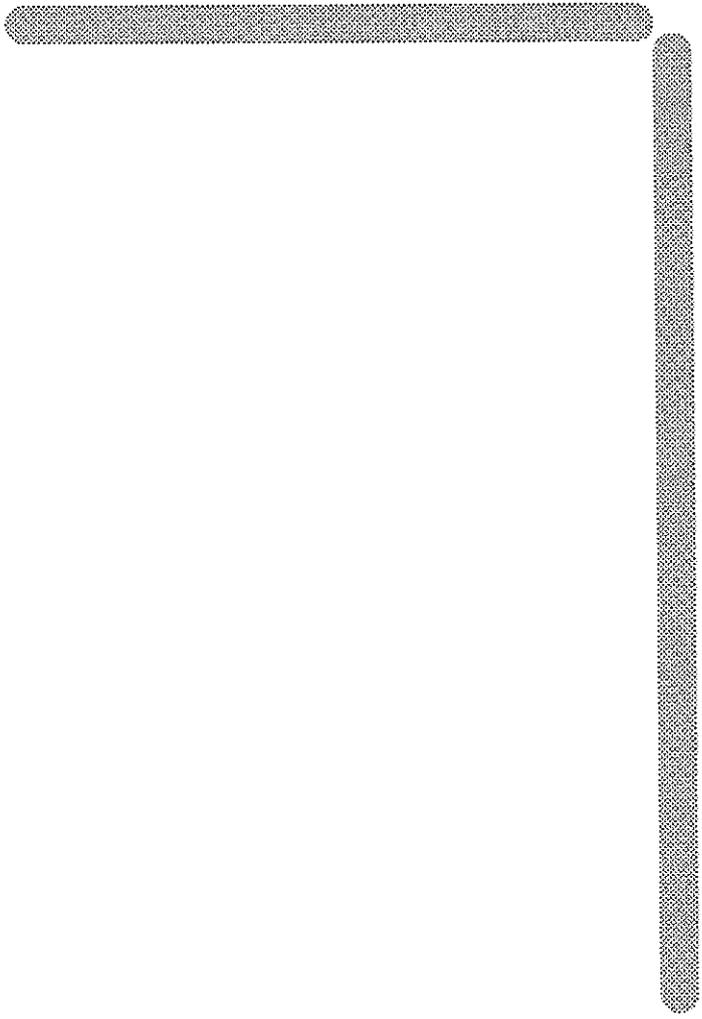
J'aurais pu m'arrêter là mais le déferlement de haine et de rejet qui se déverse dans le courrier des lecteurs de nos quotidiens en ce moment m'amène à conclure ainsi :

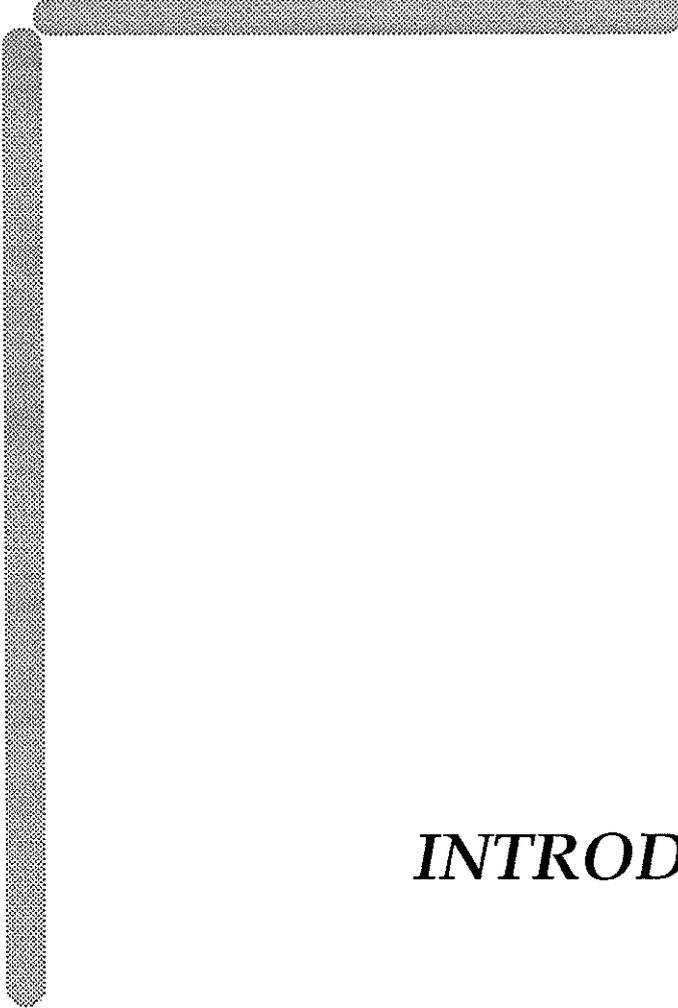
L'expression du vote Front National et autres satellites traduit-il :

- un rejet des étrangers ?
- un constat d'échec des politiques d'intégration ?
- une sanction des partis politiques exerçant en alternance le pouvoir ?
- une remise en question du fonctionnement de notre démocratie ?
- ou, plus gravement encore, une remise en cause du fondement de nos institutions démocratiques ?

Lorsque je lis dans une lettre de lectrice qu'un policier lui avait dit : "Madame, les Droits de l'Homme ce n'est pas pour vous ni pour moi", je crois de mon devoir d'affirmer avec force : les Droits de l'Homme sont le socle de notre vie sociale et démocratique. Les Droits de l'Homme sont les droits de tous les hommes.

Enfin, chaque fois que quelqu'un exerce un pouvoir sur une autre personne, se pose la question des Droits de l'Homme.





INTRODUCTION

☆☆☆☆☆☆☆☆
☆☆☆☆



Renaud DORANDEU,
Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques

Vote et évaluation des politiques publiques d'intégration

Au premier tour de l'élection présidentielle de 1995, le Front national a enregistré en Alsace des résultats qui, localement, ont pu le porter à la hauteur des partis traditionnellement implantés dans la région. Dans les semaines qui ont suivi, de multiples explications et prises de position ont été arrêtées qui me semblent avoir porté sur les votes beaucoup plus que sur les électeurs. Le problème est fort complexe mais cela ne doit pas nous dispenser de le poser et de commencer à réfléchir sur des pistes de recherche.

Dans le cadre de la réflexion menée à l'Observatoire Régional de l'Intégration, la question qui se pose peut être formulée dans les termes suivants :

Dans quelle mesure les comportements électoraux constituent-ils une prise de position sur des politiques locales ou nationales, en particulier en matière d'intégration et de soutien aux populations d'origine étrangère ?

De façon plus spécialisée, il importe de se demander jusqu'à quel point le vote représente une forme collective d'évaluation de ces politiques.

Nous ne sommes ici qu'au début d'une recherche qui se pose dans d'autres régions françaises selon des modalités sensiblement différentes. Force est de constater que, si l'on connaît les votes et leur répartition géographique, un déficit massif demeure du côté des explications à caractère qualitatif qui viendrait sonder les coeurs et les reins. L'histoire et la géographie politique nous renseignent utilement sur la genèse et la répartition spatiale des phénomènes à observer mais laissent intactes bon nombre d'interrogations évoquées précédemment. De ce point de vue, la sociologie politique me semble pouvoir apporter quelques réponses à condition de se focaliser sur des objets d'investigation précis et de ne pas confondre la production des connaissances et la formation des opinions citoyennes. C'est dans ces perspectives que sont proposées les remarques qui suivent.

Si l'on veut bien considérer que les partis politiques contribuent à constituer une «offre politique globale» sur laquelle les électeurs se prononcent au moment des élections, la situation alsacienne présente quelques particularités. Le simple examen de la littérature montre qu'il existe chez une partie de l'électorat une «demande identitaire» flottante dont les origines s'inscrivent dans une histoire régionale spécifique. Les modes d'écriture et de réécriture de cette histoire peuvent faire l'objet de multiples commentaires. On se bornera ici à évoquer la relation enchantée qui semble exister de toute éternité entre «les alsaciens» et «l'Alsace», entre une collectivité-communauté, un territoire et les symboles qui s'y attachent.

Il serait trop long de montrer ici que cette relation, même si elle a été construite dans le temps, exerce des effets de réalité très profonds et structurants sur de nombreux individus et groupes. Cette relation est aujourd'hui fortement remise en cause dans l'esprit de bon nombre d'électeurs. Affaiblissement du dialecte, faiblesses du bilinguisme, mise en cause des modes de recrutement des élites politiques locales, rapport à l'Allemagne et à «Paris» On pourrait allonger la liste des indices qui sont aussi souvent des «explications» de ce qui est aujourd'hui à l'état latent défini comme «malaise alsacien». Cette interrogation passionnée sur l'état de l'Alsace a la particularité de diffuser bien au delà des élites politiques et des spécialistes, quel que soit leur domaine. Une preuve en est donnée par le courrier des lecteurs des Dernières Nouvelles d'Alsace reçu après le premier tour de l'élection présidentielle de 1995. A la déclaration d'un homme politique appelant à une grande enquête sur les pratiques électorales en Alsace, une foule de lettres sont venu répondre que nul n'était besoin d'un dispositif coûteux échappant aux gens de la rue pour comprendre ce qui s'était passé. Il aurait suffi, d'après les auteurs de ces lettres, de simplement écouter pour enregistrer. Comme l'écrit crûment un lecteur rural des DNA sous le titre «Vote lepéniste et grande enquête», «de grâce, employez nos deniers à quelque chose de plus utile qu'une «enquête scientifique». Nous sommes saturés de sondages, d'enquêtes et de bla-bla !». Cette prise de position, même si elle révèle avec netteté les choix électoraux de son auteur, ne fait que rendre de façon extrême ce qui est contenu dans de nombreux courriers.

De façon tout à fait significative, ces écrits nous montrent que ce qui distingue l'Alsace par rapport à la totalité des autres régions françaises se trouve dans cette compétence largement répandue d'émettre un avis sur les questions régionales. Tout se passe comme si cet appel à une meilleure connaissance avait été ressenti, en particulier par les électeurs du Front national ou proches de lui, comme un véritable «aveu» d'ignorance. A la volonté de ne pas être constitué en objet de curiosité s'ajoute celle de ne pas être tenu écarté d'un processus de réflexion réservé aux spécialistes. A l'heure où ailleurs on en est encore à tenter de mesurer les progrès timides du sentiment d'appartenance régionale qui animent les habitants, il y a là un élément qui mérite d'être souligné. En faire abstraction ferait courir le risque d'idéaliser les problèmes qui ont une dimension concrète pour de nombreuses personnes.

Les travaux de science politique nous montrent que l'histoire de la démocratie en France est liée à une conception universaliste de la citoyenneté ainsi qu'à un alignement progressif des espaces politiques locaux sur l'espace national. Dans ce dernier aspect, le décloisonnement fut long, irrégulier et n'est probablement pas achevé à ce jour, compte tenu des effets complexes de la décentralisation. Il n'en reste pas moins vrai que s'il existe un peu partout des enjeux spécifiquement locaux, il est extrêmement improbable qu'ils se manifestent ailleurs qu'en Alsace au moment d'une élection présidentielle. Cette dernière échéance est précisément conçue comme l'occasion de réaliser au niveau national un «marché politique» où vont se confronter une offre et une demande - si tant est que l'on puisse en arriver à ce degré de schématisation - qui vont être codifiées de la même manière sur l'ensemble du territoire.

De ce point de vue, la localisation des enjeux nationaux, pour ne pas dire la rupture dans la constitution de l'offre politique prend place en Alsace dans un phénomène complexe dont on n'a pas mesuré la portée. S'il est vrai que la région a bénéficié jusqu'à une période récente d'un système partisan particulier, atypique par rapport aux grandes tendances nationales, il reste à s'interroger sur l'érosion des liens d'encadrement et de représentation mis en place depuis plusieurs décennies par le «centrisme alsacien» et les héritiers du gaullisme. L'arrivée au pouvoir municipal d'élus socialiste à partir de la fin des années quatre-vingt a aussi profondément modifié, non seulement le «paysage politique» mais les façons de «faire de la politique».

Pour schématiser encore, il est raisonnable d'émettre l'hypothèse que les formes de territorialisation de l'action politique qui étaient dominantes en Alsace ont été progressivement remises en cause. Même s'il reste à s'interroger sur les modalités et les raisons de cette situation, il est possible de remarquer qu'une seule organisation partisane a, et c'est une constante partout ailleurs, adopté un mode original d'inscription territoriale de son action, le Front national. Là aussi, les contours de cette stratégie demandent à être précisés. Les éléments discursifs (tracts, documents électoraux...) viennent s'ajouter à un travail plus profond de constitution d'un réseau de relations sociales et associatives.

Tout ceci conduit à souligner que le monopole de l'offre politique territorialisée a été laissé au Front national lors des dernières consultations électorales. En d'autres mots, c'est l'offre identitaire qui est en jeu dans sa définition même et dans sa projection dans l'espace public.

La mise en place d'un discours «construit» s'élargit comme on le sait aux analyses concernant l'immigration. Point n'est besoin de revenir sur les thèses frontistes à ce sujet, remarquons simplement qu'en Alsace elles trouvent un écho amplifié. Il resterait à démontrer par une enquête de grande envergure, de quelle manière la perception de l'immigration s'effectue de manière individuelle et collective.

Les représentations qui s'attachent à la communauté et à sa durée d'existence ne sont pas sans effet sur les comportements électoraux. Cette propension à tenir un discours sur l'Alsace et les alsaciens, si elle signale une capacité réflexive partagée, semble renvoyer également à une évaluation des «attaques» portées contre le groupe. Là encore, l'offre frontiste s'adapte à cette situation obsidionale en opérant une réduction régionale de ce qui est ailleurs proposé au niveau national. Les conditions de diffusion du lexique communautaire sont particulièrement favorables dès lors que, là aussi, aucun autre parti ne relève, pour s'y opposer, cette thématique.

On touche alors à la question de l'appréciation électorale des politiques publiques de l'intégration telles qu'elles sont définies au niveau régional. Il est particulièrement difficile d'établir que les votes du printemps 1995 constituent une sanction de ces politiques. La lecture des documents trouvés dans le courrier des lecteurs montrent qu'en Alsace plus qu'ailleurs sont constituées des

catégories structurelles de décryptage de la réalité sociale qui font intervenir des représentations préconstruites.

La figure de l'immigré oisif, faisant travailler «ses femmes» et roulant en Mercedes revient de manière récurrente dans des témoignages d'autant plus passionnés qu'ils se fondent sur ce que chacun est persuadé d'avoir pu observer personnellement.

Certes, ces textes proviennent d'individus motivés au point de rédiger plusieurs pages sur ce qui leur semble être la bonne lecture de la réalité sociale. Ils ne sont donc pas «représentatifs» de l'ensemble de la population. Il n'en demeure pas moins vrai que cette conception a tendance à se développer plus encore qu'ailleurs, compte tenu de la clôture relative de l'espace communautaire.

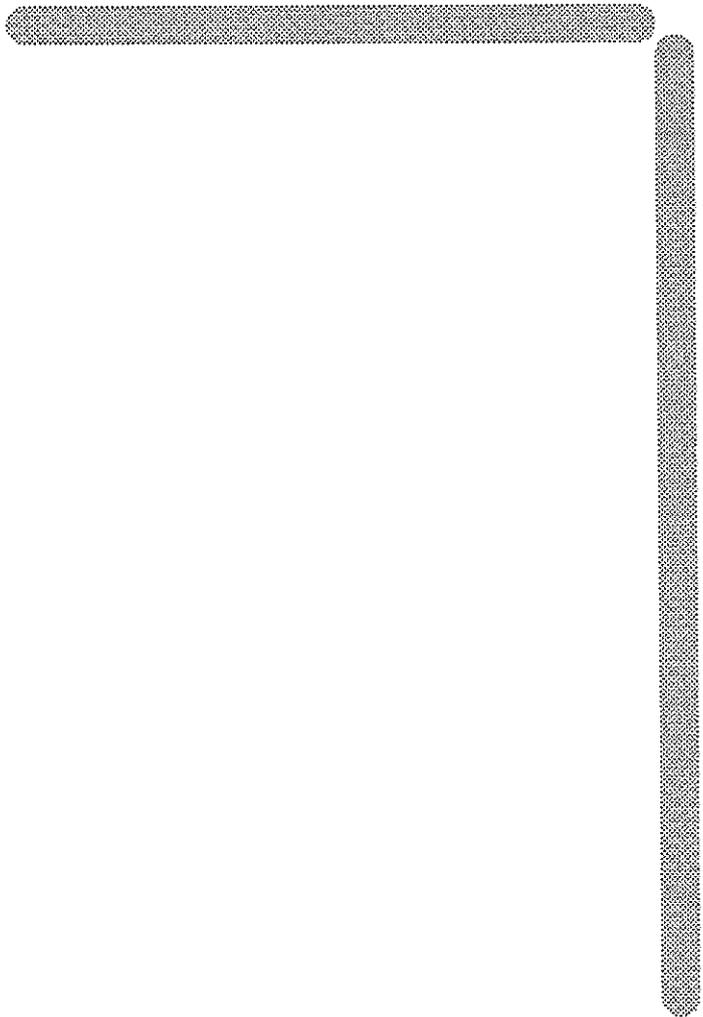
Une plus grande appréciation collective des politiques d'intégration semble devoir passer par une révision de cette perception collective au profit d'une mise en avant de ce que l'on pourrait appeler, pour paraphraser Gérard Noiriel, le «Creuset alsacien». Comme le signalait récemment Léon Strauss, une histoire des migrations en Alsace reste à écrire. Sans surestimer la puissance du texte à l'égard des représentations collectives, il y a fort à parier qu'elle pourrait servir de base à une pédagogie moins ethnocentriste que celle qui peut ici ou là être mise en avant.

Toutes ces remarques conduisent, selon un apparent paradoxe, à considérer que l'examen des pratiques politiques et électorales en particulier est encore loin d'être achevé. Au delà des représentations spatiales et statistiques, il reste à mettre en oeuvre une véritable anthropologie politique. Cela passe par un véritable travail de terrain, une enquête scientifique de grande envergure qui fasse appel aux connaissances des historiens sur l'historiographie de l'Alsace comme à celle des politistes sur les comportements électoraux et les politiques publiques locales.

Il faut souhaiter que dans un proche avenir, l'Observatoire Régional de l'Intégration puisse avec d'autres, donner une impulsion à une telle entreprise. Il trouverait alors dans l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg un partenaire particulièrement intéressé et prêt à s'associer où les logiques scientifiques soutiennent les prises de position citoyennes.

ÉLÉMENTS D'ANALYSE

☆☆☆☆☆☆☆☆
☆☆☆☆



Alphonse IRJUD,
Ancien Directeur de l'Ecole de Journalisme

I. Constat

Depuis les élections européennes de 1984, à travers sept consultations à la proportionnelle, le vote en faveur du Front National a progressé, moyennement aux Européennes de 1989 et 1994, fortement de la Présidentielle de 1988 à celle de 1995, à travers les Régionales de 1992. De 1984 à 1995, le pourcentage des voix exprimées en faveur de Jean-Marie Le Pen a plus que doublé, de 12,50% à plus de 25%, régulièrement au-delà de la moyenne nationale.

Les 25% du 23 avril 1995 auraient moins surpris si l'on s'était souvenu des Régionales de 1992, ou si, à l'époque, on y avait prêté plus d'attention.

En 1992 déjà, le Front National avec Alsace d'abord, parti régional fraîchement dissident de la formation lepéniste, avait dépassé les 24% dans le Haut-Rhin, un seul point en-deçà du résultat de cette année. Dans le Bas-Rhin, ces deux formations avaient dépassé les 22%, mais dans ce département une liste dite du Peuple Alsacien, qui récuse certes les thèses extrémistes sur l'immigration mais affiche franchement le label autonomiste et la revendication identitaire, approchait les 2%.

2. Uniformisation

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution des votes frontistes dans les 75 cantons alsaciens depuis les élections européennes de 1984 et 1995 en passant par les Législatives et Régionales de 1986 :

	1984	1986	1988	1995
- 10%	18 (a)	7 (b)	-	1 (c)
10 à - 15%	43	53	2	2
15 à - 20%	13	13	19	2
20 à - 25%	1 (d)	2 (e)	44	31
25 à - 30%	-	-	10	31
30% et +	-	-	-	8 (f)

a) dont 6 entre 4,8% et 7,2% : Seltz, Soultz-sous-Forêts, Lauterbourg, Woerth, Wissembourg et Bischwiller

b) Wissembourg, Lauterbourg, Soultz-sous-Forêts, Seltz, Woerth, Strasbourg 1 et 4

c) Strasbourg 1

d) Mulhouse-Nord

e) Strasbourg 10 et Mulhouse-Nord

f) Sarre-Union, La Petite Pierre, Bouxwiller, Niederbronn, Bischwiller, Strasbourg 10, Mulhouse-Nord et Cernay.

Si, en 1984 et 1986, on notait des écarts sensibles dans la répartition géographique des votes lepénistes, on assiste de 1988 à 1995 à une uniformisation régionale.

Par exemple : 61 et 60 cantons à moins de 15% en 1984 et 1986, seulement 2 et 3 en 1988 et 1995. Inversement, en 1984 et 1986, seulement 1 et 2 cantons au-delà de 20%, mais 54 et 70 en 1988 et 1995.

Strasbourg, avec 20% des votes lepénistes, reste au niveau de 1988, avec une stabilisation ou un reflux plus ou moins marqué dans 6 des 10 cantons, dont les quatre du Centre-Ville. Ce reflux est compensé par la progression dans quatre cantons périphériques, avec le canton 10, à plus de 32% (+5%). Autour de la ville, avec Schiltigheim, Bischheim et les cantons dits ruraux, pas forcément agricoles, on enregistre une progression sensible de 1988 à 1995. On constate une évolution à peu près identique à Mulhouse et sa périphérie.

Les plus fortes poussées, entre 1988 et 1995, au-delà de 5%, se sont manifestées à Bischwiller (+10%), Niederbronn, Sarre-Union, Soultz-sous-Forêts (+8%), La Petite Pierre, Haguenau, Saales et Schirmeck dans le Bas-Rhin, à Munster, Sainte Marie-aux-Mines, Guebwiller, Soultz, Wittenheim, Cernay, Masevaux, Saint-Amarin et Thann dans le Haut-Rhin.

3. Interrogations et motivations

Après le coup de tonnerre de la soirée du 23 avril 1995, la médiatisation de ces 25% de voix frontistes, bien au-delà des frontières régionales et nationales (différentiel régional/national de 10 points) a déclenché une avalanche d'interprétations, interrogations et tentatives d'explications.

D'abord la surprise des chiffres : le quart des voix exprimées, le cinquième des électeurs inscrits, et, au 2ème tour, conformément au mot d'ordre d'abstention, une partie non négligeable de cet électorat persiste et signe, puisque l'on compte 17.300 électeurs en moins et 28.000 blancs et nuls en plus (8,31% contre 2,73%), contrairement à la tradition des deuxièmes tours de l'élection présidentielle.

Ensuite la surprise du pourquoi, des réalités alsaciennes confrontées aux thèses et syndromes lepénistes :

- L'Alsace, championne au référendum sur le traité de Maastricht, avec plus de 68% des voix favorable à l'Europe, près de 18 points au-dessus de la moyenne nationale.
- Une situation de l'emploi et un niveau de vie favorables, enviables, par rapport aux autres régions françaises, en effet, on relève un taux de chômage de 7,5%, à égalité avec l'exemple voisin Bade-Wurtemberg (1er des Länder Outre-Rhin) de plus de 4 points inférieur au taux national.
- Vote paradoxal, parce qu'à côté des quartiers à problèmes, du mal des banlieues, tout de même limité ici, comparé à de nombreuses agglomérations françaises, il y a le vote rural quasi uniformisé, accentué d'élection en élection. Quelle relation entre le Neuhof et Mulhouse-Nord d'une part et tant de cantons de villages ruraux d'autre part ?
- Manifestation paradoxale, enfin, parce que pour la première fois depuis 1918, il existe en Alsace un consensus entre la gauche et la droite, à l'intérieur de la gauche et à l'intérieur de la droite, au sujet de la culture régionale et du bilinguisme, de sorte que l'on n'aurait pas besoin de s'en remettre au chantre du nationalisme intégriste, au clairon de l'identité nationale, supposé garant et sauveur d'une identité régionale menacée.

Les motivations et explications du vote extrémiste telles qu'elles ont été exprimées dans de nombreuses lettres et interviews forment un maillage. En tirant sur un fil, le point central, le responsable de tous les maux apparaît, allusivement ou brutalement.

L'insécurité physique et matérielle, réelle ou par contagion médiatique, l'insécurité économique, le chômage ou la peur de l'emploi, l'insécurité morale ou culturelle, la drogue, un laxisme général, le poids des aides, allocations et prélèvements au profit de "parasites", immigrés et RMistes nationaux.

Les conditions dans lesquelles la campagne présidentielle s'est déroulée ont renforcé ces sentiments : exclusion, fracture sociale, chômage, trou de la sécurité sociale, poids des prélèvements, leitmotiv des candidats, cela dans un paysage politique brouillé quant aux responsabilités, avec quatorze années de présidence socialiste entrelardées par deux fois de gouvernements de droite, et en face, le "docteur miracle" Le Pen, avec ses remèdes radicaux de la préférence nationale, confondu avec "Monsieur Propre" pour laver plus blanc quant aux affaires.

La politique comme la nature a horreur du vide : quand les partis démocratiques n'occupent pas le terrain, se battent entre eux, les extrémistes s'y engouffrent pour suborner un électorat désorienté avec des réponses simplistes à consonnance raciste.

Les préoccupations immédiates, réelles, à commencer par celles concernant la sécurité et l'ordre public doivent être prises en considération, dans l'intérêt aussi des populations immigrées, sans quoi les efforts et mesures d'intégration manqueront leur but. Aux électeurs tentés ou captés par l'extrémisme doit être démontré et inlassablement rappelé le caractère objectivement fallacieux et moralement condamnable de la propagande frontiste et le cheminement dangereux d'un vote à répétition.



Dominique BADARIOTTI,
Géographe

L'Alsace a eu dernièrement plusieurs occasions de manifester son caractère régional particulier au sein de la France. Région riche, fortement industrialisée, relativement à l'abri du chômage ; région jeune, ouvrière qui accueille de nombreux résidents étrangers ; région dynamique, dont la prospérité est inversement proportionnelle à la taille ; l'Alsace se démarque à de nombreux points de vue de l'espace français. Elle y apparaît comme un éternel bon élève, et trouve en cela son originalité.

Mais, elle se distingue sur un autre registre, qui lui est moins envié : le registre politique. En 1995, année riche du point de vue politique, l'Alsace a eu à deux reprises l'occasion de marquer sa spécificité électorale par rapport à l'ensemble du pays, en accordant un grand nombre de voix à l'extrême droite.

Une des questions que l'on pouvait dès lors se poser au niveau régional, et qui n'a pas été jusqu'ici analysée de façon claire et nette, est la question de la relation entre l'immigration, traditionnellement forte en Alsace, et le vote Front National, tout aussi bien représenté. L'Observatoire Régional de l'Intégration a eu le courage de lancer ce débat, qui peut, comme le rappelle Alain BOYER, Secrétaire Général aux Affaires Régionales et Européennes, s'envisager selon deux angles ; on peut s'interroger sur l'impact des immigrants sur les comportements politiques, mais on peut aussi se demander si certains types de représentations politiques ne vont pas peser à l'avenir sur la présence et les comportements des immigrés.

Nous avons choisi de réfléchir à cette question de l'immigration et du vote alsacien essentiellement selon le premier angle. Trois étapes nous ont paru nécessaires pour traiter cette question: il fallait tout d'abord planter le décor du vote en faveur du Front National en Alsace, avant d'étudier la géographie régionale des étrangers et avant d'envisager une étude plus détaillée des relations susceptibles d'exister entre ces deux éléments.

1. Le vote frontiste alsacien

Le vote alsacien est appréhendé dans cet article au travers du 1er tour des élections présidentielles de 1995, en considérant les chiffres obtenus par chaque candidat à l'échelle du canton. Nous avons retenu ce suffrage particulier pour deux raisons :

- tout d'abord, l'offre politique était variée lors de ces élections puisque pas moins de neuf candidats différents se présentaient devant les électeurs : chaque électeur avait donc à sa disposition pour se déterminer un choix important de candidats, correspondant à des tendances politiques différentes,
- par ailleurs, c'est le critère le plus important, cette offre était surtout à tous points de vue homogène sur l'ensemble du territoire alsacien, pour chaque échelon territorial : bureau de vote, commune et canton.

Cette homogénéité seule permet la comparaison entre les différentes entités formant chaque échelon et autorise la représentation cartographique de l'ensemble afin d'en étudier la géographie.

Le vote alsacien n'a guère surpris, mais on peut dire qu'à nouveau il a stupéfié par l'importance du score accordé au Front National : 218.644 voix, 25 % des suffrages exprimés, soit un votant sur quatre !

Jean-Marie le Pen enregistre une progression de ses suffrages de l'ordre de 34.000 voix par rapport aux précédentes présidentielles. Le leader du Front National arrive ainsi en tête, au soir du premier tour, dans 39 cantons sur 75 : ceci donne une idée de l'ampleur du mouvement et de l'étendue de son implantation, qui n'épargne en définitive que peu de localités. Or, ce n'est pas la première fois que l'Alsace se distingue ainsi des régions françaises en matière de vote : cela tend même à devenir une gênante habitude locale, dans une région autrefois connue pour sa pondération politique et son fort penchant pour le centrisme.

Cette spécificité alsacienne, que nous étudierons ici, n'a pas fini d'alimenter les commentaires et les débats de tout le monde, mais aussi de n'importe qui ! Les analyses concernant le vote frontiste, s'ils permettent de dévoiler des explications possibles, contribuent aussi à amplifier le retentissement médiatique de ce genre d'exploit, ce qui n'est pas toujours souhaitable. Dans une région au passé douloureux, dont l'histoire récente est souvent contestée, le moindre écart dans ce domaine peut en effet devenir une véritable bombe qu'il convient de désactiver au préalable. Mais ceci est un autre débat.

En ce qui nous concerne, nous ne tenterons pas d'expliquer une n-ième fois les penchants extrémistes alsaciens ; pour en connaître les multiples raisons évoquées par les commentateurs et les analystes, il faudra se référer à la bibliographie déjà fournie des études et des interprétations déjà publiées¹. Notre question dans cet article est plutôt de savoir si ce vote peut être mis en relation avec la présence d'une importante communauté d'immigrés en Alsace. Ce qui nous importe donc, c'est de savoir où ce vote se localise d'un point de vue structurel : l'étude de la carte du vote Le Pen en Alsace est tout à fait parlante à ce sujet.

La répartition de l'extrême droite en Alsace fait apparaître des bastions où sa présence est désormais récurrente. Ces secteurs de forte implantation sont pourtant extrêmement différenciés du point de vue géographique. On la trouve en effet dans certains cantons intra-urbains comme les banlieues Sud et Ouest de Strasbourg, ou le canton Nord de Mulhouse, mais elle domine aussi, à l'opposé, dans les zones les plus rurales d'Alsace : l'Alsace bossue, le Pays de Hanau, le vignoble d'Obernai et de Barr, et le canton de Benfeld. Sa présence est

¹ On pourra notamment voir les articles d'Alain Bihl, 1995, *Le Front National en Alsace*, Raison présente n°116, ou de Dominique Badariotti et de Léon Strauss, 1995, *Les élections du printemps 1995 en Alsace*, La revue d'Alsace n°121, qui donnent tous deux une typologie des explications du vote le Pen. Les articles successifs de Marcel Scotto, *Les divisions de la droite expliquent la progression lepeniste en Alsace*, de Bernard Reumaux, *Un néo-autonomisme frontalier alsacien ?*, et de Dominique le Guilledoux, *En Alsace, le front de l'ordre et du travail*, parus dans Le Monde du 26 avril, du 29 avril et du 3 mai 1995, apportent leur contribution à ce débat

forte autour des pôles métallurgiques de Niederbronn et de Reichshoffen, mais aussi dans des secteurs industriels plus différenciés, comme les cantons de Bischwiller, de Cernay et de Wittenheim. Certaines vallées vosgiennes, la vallée de Sainte Marie-aux-Mines et la vallée de la Thur, autour du canton de Saint Amarin, n'échappent pas non plus au mouvement d'adhésion de l'électorat alsacien en faveur de Jean-Marie Le Pen.

A l'inverse, d'autres zones rurales ont donné moins de voix que la moyenne régionale à Jean-Marie Le Pen : il s'agit du Sundgau, du Kochersberg autour de Hochfelden, et de l'Alsace centrale, d'Andolsheim à Lapoutroie via Colmar Sud et Wintzenheim. L'Outre-forêt, et notamment la bande palatine, de Lauterbourg à Wissembourg, se distinguent aussi par leur plus grande modération, ainsi que la Ville de Strasbourg elle-même, si on considère son comportement politique global.

Election après élection, l'extrême droite dessine en Alsace une géographie qui se stabilise de plus en plus. Sa présence s'enracine dans des lieux qui, depuis une dizaine d'années, votent régulièrement et de façon massive pour l'extrême droite. Certains cantons constituent ses principaux points d'ancrage, comme on a pu le constater au second tour des élections présidentielles, en observant la croissance importante des votes blancs et nuls, faisant suite à la consigne de Jean-Marie Le Pen. La liaison est particulièrement flagrante : une forte corrélation² lie les votes en faveur du leader du Front National au premier tour, et la progression des votes nuls ou blancs au second tour.

Cette présence importante du Front National, dont les thèses visent directement la présence étrangère en France, pose problème dans une région où les étrangers sont nombreux. Certes, la campagne électorale a été, moins que les précédentes, le lieu d'un discours ouvertement xénophobe³. Mais il n'en demeure pas moins que sous le discours nationaliste se cache la revendication de la limitation et de la diminution du nombre d'étrangers en France. Ce discours particulier a-t-il particulièrement porté en Alsace, où les étrangers sont près de 8 % contre moins de 6,5 % pour l'ensemble du pays ? Y a-t-il une relation entre un fort score pour Jean-Marie Le Pen et une forte présence d'étrangers en Alsace ? C'est la question que nous nous posons et à laquelle nous cherchons à apporter une réponse.

2. L'immigration et les étrangers en Alsace

La question ainsi formulée exigeait de notre part la réalisation d'une géographie de l'immigration et des étrangers en Alsace. Mais elle exigeait aussi une réflexion sur la signification des termes, immigré, étranger ou intégré.

Commençons par une observation : il n'y a pas adéquation entre les concepts d'immigration et d'étranger. L'immigration est en effet fondamentalement un

² Cette corrélation est de + 0,84. Son calcul a été effectué en utilisant des données pondérées: il s'agit des pourcentages, par rapport aux inscrits au premier tour, des votes pour Jean-Marie Le Pen et des pourcentages, toujours par rapport aux inscrits au premier tour, de la progression des bulletins blancs ou nuls entre les deux tours.

³ Contrairement à ses habitudes antérieures, lors de sa campagne présidentielle Jean Marie Le Pen a évité les prises de position trop ouvertement xénophobes. Il a substitué à ce discours un langage nationaliste, prônant la "préférence nationale" sans vraiment préciser ce que cette notion signifierait pour les quelques 6,5 % d'étrangers vivant et travaillant en France.

mouvement, qui est du reste mal mesuré en France par l'INSEE car cet organisme ne comptabilise pas tous les mouvements d'entrée et de sortie du territoire des populations étrangères. L'immigration est par conséquent mal connue, à l'inverse des étrangers qui constituent une population résidente bien comptabilisée par les services de l'INSEE.

Face à l'immigration, réalité mouvante et donc difficile à saisir, on trouve une population résidente que l'on connaît bien statistiquement : les étrangers. Leur présence ancienne sur le territoire national, les liens qui, au fil des années, ont été tissés entre eux et la France font que la connaissance de ces populations étrangères va bien au delà d'un simple comptage. Aussi, dans cet article traiterons-nous de ce que nous pouvons connaître, à savoir de la relation pouvant exister entre la présence d'étrangers et les spécificités du vote alsacien. Cette relation est en effet la seule sur laquelle nous puissions nous pencher sérieusement afin d'apporter une réponse claire à notre problématique.

Tentons donc de mieux connaître ces étrangers. Ils sont plus de 126.000 au recensement de 1990 (70.000 hommes et 56.000 femmes) venant de tous pays, y compris de la CEE pour 42.000 d'entre eux. Leurs nationalités sont très variées : ils sont turcs, algériens, marocains, italiens, portugais, espagnols, allemands, suisses ... Leur répartition spatiale varie selon leur nationalité d'origine : les Turcs et les Marocains dominent dans le Bas-Rhin, alors que ce sont les Algériens et les Italiens qui sont les plus nombreux dans le Haut-Rhin.

Tableau 1 : La population étrangère en Alsace

	Bas-Rhin	Haut-Rhin	ALSACE	%
FRANCAIS	886100	611660	1497760	92,20 %
Dont par acquisition	21682	22001	43683	2,92 %
ETRANGERS	67110	59674	126784	7,80 %
Dont CEE	20569	21664	42233	33,31 %
Dont hors CEE	46058	37768	83826	66,12 %
Dont autres	483	242	725	0,57 %
ENSEMBLE	953219	671334	1624553	100 %

Source : Recensement Général de la Population (dépouillement exhaustif)

Certains cantons comptent plus d'Allemands que la moyenne régionale. Ils sont en général à proximité des frontières ou des ponts sur le Rhin, au droit de grandes villes allemandes comme Karlsruhe, Fribourg ou Sarrebruck : c'est le cas par exemple dans les cantons de Lauterbourg, de Wissembourg, et de Seltz mais aussi dans ceux de Drulingen ou de Neuf-Brisach. Dans d'autres zones, on trouvera plus de Suisses qu'à la normale ; c'est ce que l'on observe dans les cantons du Sundgau, Huningue et Ferrette.

Etranger des Villes, étranger des champs...

Quantitativement leur nombre est surtout élevé dans les villes, comme on peut le voir sur la carte du nombre d'étrangers. Les principaux pôles sont Strasbourg, Mulhouse et Colmar. Puis on trouve Saint-Louis, Thann et Guebwiller, les villes du bassin potassique, et les villes moyennes à dominante industrielle :

Bischwiller, Haguenau, Niederbronn, Reichshoffen, Saverne, Molsheim, Sélestat... Plus la ville est grande et plus les étrangers y sont nombreux : c'est vrai en chiffres absolus et cela reste vrai en pourcentages. Au demeurant, il n'y a là rien d'étonnant : c'est dans les villes que l'on trouve ces grandes concentrations industrielles consommatrices de main d'oeuvre qui ont fait venir les étrangers ces trente dernières années.

Cette relation entre la taille des villes et la proportion d'étrangers est vérifiée à peu près partout, hormis dans certaines petites localités rurales où les taux d'étrangers sont impressionnants : à Zimmerbach par exemple, dans la vallée de Munster on trouve 43 % d'étrangers ; à Lucelle, à la frontière suisse, ils sont 39% ; à Zimmersheim près de Habsheim, il y en a 34 % ; à Wildenstein près du lac de Kruth, on en dénombre 29 %.

D'autres bourgs ou certaines petites villes, fort peu industrielles au demeurant, ont aussi plus d'étrangers que la moyenne : à Wintzenheim, on compte 35 % d'étrangers ; à Lauterbourg, ils sont 17 % ; à Marckolsheim on en recense 14 % ; à Barr 11 % ... La plupart du temps, deux cas de figures se manifestent : soit il s'agit de localités situées près des frontières allemandes ou suisses ; soit au contraire, il s'agit de communes positionnées loin à l'intérieur des terres, mais concentrant un certain nombre d'atouts touristiques propres à en faire des "résidences de charme" pour une clientèle étrangère certes, mais aisée. La diversité d'origine et de condition des étrangers trouve là une illustration géographique particulière : l'étranger des villes industrielles n'est pas celui des champs fleuris !

L'étude de l'évolution du nombre d'étrangers nous fait constater un accroissement de 18 % de ceux-ci depuis 1975, contre une augmentation globale de la population alsacienne de 7 % seulement. Cette hausse, d'un rythme plus rapide que l'accroissement régional, est en partie explicable par leur plus forte fécondité et par la politique du rapprochement familial qui a artificiellement accéléré l'évolution du nombre d'étrangers après 1975. De fortes disparités spatiales de cette évolution apparaissent : globalement la population étrangère du Haut-Rhin reste stationnaire alors que l'essentiel de l'augmentation est absorbée par le Bas-Rhin. Les secteurs les plus dynamiques se trouvent soit dans les cantons urbains ou péri-urbains autour de Strasbourg, soit dans les cantons de la bande palatine ou de l'Alsace Bossue, placés directement sous l'influence des métropoles allemandes de Karlsruhe et de Sarrebruck. L'Alsace centrale, et le Sundgau connaissent aussi de fortes poussées, qui contrastent avec l'évolution du nombre d'étrangers dans tout le reste du Haut-Rhin, bassin potassique y compris, où ce chiffre n'augmente que très lentement, et régresse même en certains endroits.

Etranger : l'altérité et l'intégration

Mais l'étranger, ce n'est pas seulement celui qui vient d'ailleurs, d'un autre pays, c'est aussi et surtout celui qui est perçu différemment ; l'étranger c'est l'autre. Il nous a semblé que cette altérité pouvait peser plus lourdement sur le vote que le simple fait d'être de nationalité différente. Nous avons donc formulé l'hypothèse

qu'une altérité globalement non réductible pouvait être perçue négativement par les électeurs⁴. Aussi, avons-nous cherché à savoir si cette altérité persistait ou si au contraire elle se réduisait avec le temps. Nous avons donc sélectionné des indicateurs simples permettant d'apprécier si les étrangers étaient ou non en train de s'intégrer progressivement à la population alsacienne, c'est à dire s'ils étaient en train d'adopter des comportements de plus en plus indifférenciés de ceux d'un Français moyen ou d'un Alsacien moyen.

Deux indicateurs, permettant d'approcher le degré d'intégration des étrangers, ont retenu notre attention. Nous avons considéré que le rapport entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes (le sex-ratio) et son évolution permettait de mesurer l'intégration familiale des étrangers, alors que leur taux d'activité, et particulièrement celui des femmes étrangères, permettait de constater l'état d'avancement de l'intégration socio-professionnelle de ces populations.

Du point de vue de l'intégration familiale, considérée à travers le sex-ratio, l'intégration semble être en bonne voie puisque notre indicateur passe de 1,6 en 1975 à 1,2 en 1990 pour la population étrangère (pour l'ensemble de la population, il est actuellement de 1,05). Il est intéressant de noter que cette évolution est plus rapide dans Haut-Rhin, car un mouvement de baisse du nombre d'hommes vient y renforcer le mouvement de hausse du nombre de femmes initié par la politique du rapprochement familial. D'autres indicateurs familiaux vont dans le même sens : par exemple on pourrait aussi parler de la transition démographique que vivent actuellement les populations étrangères et qui conduit les femmes à avoir de moins en moins d'enfants. La plupart des indicateurs familiaux convergent : ce mouvement de convergence traduit chez les populations étrangères l'adoption d'un mode de vie familial de plus en plus "normalisé" par rapport aux modes de vie de la société actuelle.

Du point de vue socio-professionnel, l'intégration professionnelle semble être également en marche. Certes, le taux d'activité des étrangers reste légèrement inférieur au taux d'activité de l'ensemble des Alsaciens (45,8 % contre 42,3 %), mais ceci s'explique en grande partie par le fait qu'il y a plus de personnes inactives dans leur population (enfants et femmes au foyer). L'évolution du taux d'activité des femmes étrangères est particulièrement révélatrice du mouvement d'intégration : elles étaient 19 % en 1975 contre 35 % pour l'ensemble de la population ; elles sont maintenant 29 % contre 38 %.

On peut donc conclure que l'intégration des étrangers se réalise progressivement, du point de vue socio-familial comme du point de vue socio-économique. La question de la perception de cette intégration par l'ensemble de la population reste néanmoins ouverte. Il est en effet difficile de quantifier la perception de "l'autre", la façon dont l'étranger est appréhendé spontanément et

⁴ Nous savons que cette hypothèse n'est pas forcément vérifiée au niveau de l'individu. Des témoignages semblent en effet montrer que, dans certaines communes, ce n'est pas la différence de l'étranger qui ferait peur, mais au contraire sa trop forte ressemblance. On craint alors celui qui, alors qu'il est étranger, fait aussi bien sinon mieux que soi-même; celui qui fonde des entreprises, qui achète des maisons, qui intègre les circuits économiques et sociaux, bref, qui pénètre complètement notre société. Son dynamisme économique, son intégration dans la société le rend bien plus dangereux aux yeux des observateurs que l'ouvrier ou le chômeur étranger. Par contre, nous pensons collectivement que cette hypothèse peut avoir du sens, et qu'elle peut donc être formulée à un niveau global.

intuitivement. Sans doute la question de l'intégration culturelle des étrangers est-elle liée au problème de leur perception par les nationaux, mais celle-ci ne se peut mesurer ! On entre là dans le délicat problème des représentations psychologiques de l'altérité, et dans le vaste débat des apports, des enrichissements, mais aussi de l'acculturation, liés à la confrontation de plusieurs cultures.

3. Les relations entre le vote Front national et la présence d'étrangers

La question de la relation entre la présence d'étrangers et le vote Front National est une question que l'on peut légitimement se poser. En effet, la mise en évidence de comportements politiques particuliers du fait de la présence d'un nombre importants "d'étrangers" a déjà été mise en évidence par ailleurs. Par exemple Jean Luc Pinol, dans sa thèse⁵ sur les élections de 1936 à Lyon a notamment montré que la présence importante de migrants avait tendance à favoriser l'abstention et les votes de gauche.

Plus près de nous, une étude du Conseil National des Villes⁶ a montré le caractère frontiste des votes de certains quartiers défavorisés, les quartiers soumis à la procédure DSQ (Développement Social des Quartiers) et qui comportent pour la plupart d'entre eux d'importantes populations étrangères. Enfin le caractère particulier du discours d'extrême droite vis à vis des étrangers, qui a apparemment une large audience en Alsace, justifie à lui seul l'intérêt que l'on porte à cette analyse.

Il nous a paru intéressant de commencer l'étude des relations entre le vote Front National et la présence d'étrangers par le rappel de quelques situations concrètes observées sur l'ensemble du territoire alsacien :

- Les 47 communes d'Alsace, qui n'ont rigoureusement aucun étranger, ont malgré tout voté à 27,4 % en moyenne pour Jean-Marie Le Pen. L'une d'entre elles s'est d'ailleurs distinguée en offrant le plus fort score local au président du Front National : il s'agit de Hengwiller, près de Saverne, qui a voté à 47 % pour Jean-Marie Le Pen. Les communes qui ont le moins d'étrangers votent donc malgré tout pour le Front National.
- Parmi les 47 autres communes d'Alsace, qui ont donné leurs plus forts scores à Jean-Marie le Pen (toutes plus de 25 %), seules trois comportent plus de 10 % d'étrangers. Les scores les plus élevés du Front National ne se trouvent donc pas systématiquement dans les communes ayant le plus d'étrangers.
- Enfin, si on considère les 12 communes alsaciennes ayant le plus d'étrangers (plus de 25 %), seules quatre d'entre elles ont mis Jean-Marie Le Pen en tête le jour du scrutin : sept d'entre elles ont en effet mis Edouard Balladur en tête, et une Jacques Chirac. **La présence importante d'étrangers dans une commune ne donne donc pas d'avantage significatif aux vote frontiste.**

⁵ Jean-Luc PINOL (1980) - *Espace social et espace politique. Lyon à l'époque du Front Populaire* - Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 214 p.

⁶ Conseil National des Villes (1992) - *20 quartiers sous élection. Analyse des résultats électoraux de 20 quartiers DSQ* - Paris, Conseil National des Villes, 36 p.

Mais ils ne s'agit là que de cas particuliers. Nous avons donc complété notre démonstration en calculant quelques coefficients de corrélation, qui donnent des résultats particulièrement éloquentes. Ces corrélations ont été calculées entre le pourcentage d'étrangers dans une unité géographique, et le pourcentage de votes en faveur de le Pen au sein de la même unité spatiale. Deux échelles ont été appréhendées : celle des communes, et celle des cantons. Après calcul à l'échelle des cantons comme à celle des communes, il apparaît que le vote lepéniste n'a pas de relation statistique avec la présence, ou l'absence, de population étrangère : les coefficients de corrélation obtenus sont en effet de - 0,178 pour les cantons et de - 0,086 pour les communes.

Des corrélations ont aussi été calculées, à l'échelle du canton, entre le vote frontiste et les différents indicateurs que nous avons élaborés et utilisés ici. Les résultats sont invariablement du même ordre : on observe ainsi une corrélation - 0,229 avec les actifs féminins étrangers, une valeur de - 0,154 avec le sex-ratio, et un coefficient de + 0,071 avec l'évolution des étrangers entre 1975 et 1990, pour ne citer que ces trois exemples. Un seul constat prédomine donc : les corrélations entre le vote en faveur de Jean Marie Le Pen et les différents indicateurs statistiques décrivant les populations étrangères en Alsace, leur insertion ou leur évolution, sont beaucoup trop faibles pour qu'un lien puisse exister entre les phénomènes mis en relation.

Conclusion

On peut donc affirmer qu'il n'y a pas en Alsace de corrélation, à l'échelle des cantons et à l'échelle des communes, entre les votes en faveur de Jean-Marie Le Pen et la présence d'étrangers. En cela, le vote frontiste ne se distingue pas des autres variables électorales, puisque la présence d'étrangers ne se corréle pas non plus, ou très faiblement, avec les autres variables politiques.

La question de la liaison entre le vote frontiste et la présence d'étrangers ne se pose donc pas en Alsace, au niveau cantonal ou communal. Ce résultat net, cette affirmation, signifie-t-il qu'il n'y aucune relation de cause à effet entre ces deux phénomènes ?

Pas exactement ; on peut désormais répondre "oui" aux deux échelles étudiées ici, mais il convient de pondérer cette affirmation en indiquant qu'une relation pourrait par contre exister à d'autres niveaux d'analyse, et notamment à celui du quartier par exemple. L'impact de la proximité de l'étranger sur les comportements électoraux devrait donc être étudié aussi à cette échelle, ce qui ne sera pas sans poser de sérieux problèmes. Les découpages électoraux et les découpages de l'INSEE sont en effet incohérents au niveau du quartier, ce qui interdit pratiquement toute comparaison de chiffres à moins d'un important travail préalable de changement de base spatiale de l'une ou de l'autre donnée⁷.

⁷ Il existe actuellement des techniques permettant de résoudre ce problème. Soit on désagrège une information spatiale et on la réagrège selon l'autre base spatiale, avec éventuellement l'aide d'un référentiel externe; soit on superpose un troisième découpage intégrateur, par exemple, un carroyage, sur les deux découpages incohérents précédents. Toutefois, ces solutions, lourdes à mettre en oeuvre, ne résolvent le problème qu'au prix d'une généralisation et d'une approximation, susceptibles d'introduire une marge d'erreur dans les distributions observées.

La question du vote et de la proximité des étrangers pose bien d'autres questions. Par exemple, la proximité spatiale, mesurée en mètres, selon une distance euclidienne, est-elle la bonne mesure ? Ne faudrait-il pas inventer un autre concept de proximité qui intégrerait aussi la proximité en termes d'information, de connaissance de l'existence de certaines situations ? L'étranger n'est-il pas partout grâce, ou à cause des ondes hertziennes, des journaux, des mass média ? Ces éléments orientent la problématique vers la prise en compte d'une "distance" psychologique plus que d'une distance euclidienne.

On peut d'ailleurs se demander si les mass media sont les seuls responsables de ce "rétrécissement" de l'espace : les véhicules individuels n'y contribuent-ils pas ? La diminution, voir l'abolition du rempart de la distance, par la mobilité croissante de nos concitoyens, ne nous condamne-t-elle pas à partager tous les aspects du territoire ? Les genres de vie contemporains font tous les jours venir un peu plus la campagne à la ville, et la ville à la campagne, par le biais des déplacements individuels quotidiens ou hebdomadaires. Les rumeurs, les craintes qu'inspirent les violences urbaines, réelles ou fictives, trouvent là un facteur de diffusion important.

Enfin, il faut préciser que la question de l'étranger et du vote est bien plus vaste que ce que nous avons traité ici. Des thèmes intéressants, comme l'étude des comportements électoraux de la première génération (des fils et des filles d'étrangers disposant de la nationalité française), de la seconde génération, ou des ex-étrangers ayant acquis la nationalité française, n'ont pas été analysés, alors qu'ils devraient l'être pour parfaire notre connaissance. On le voit : ce ne sont pas les questions, ni les investigations complémentaires qui manquent ; ce sont les réponses !

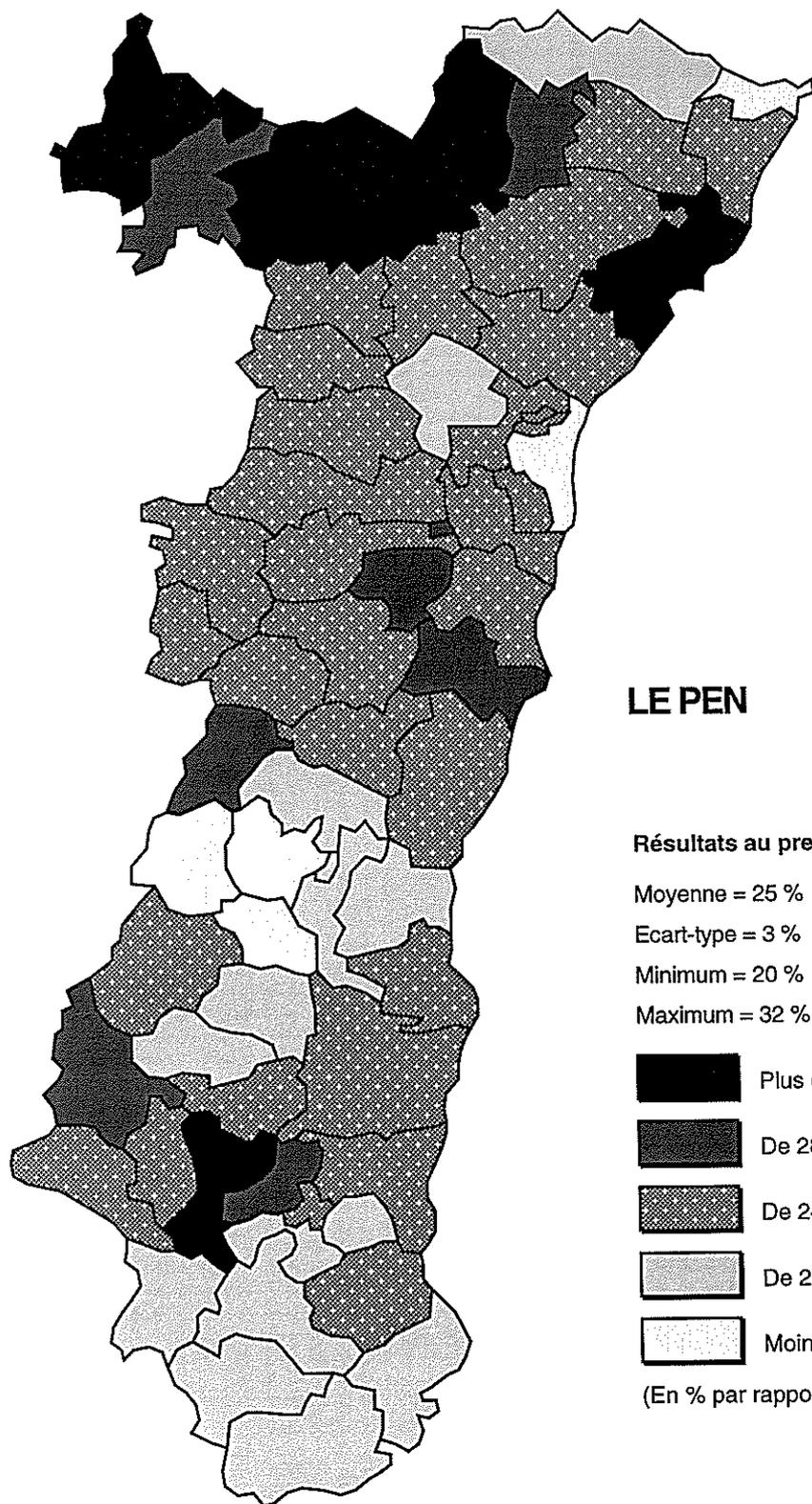
Cf documents annexés (6 pages)

Tableau 3 : Les présidentielles de 1988 et de 1995 en Alsace

PRESIDENTIELLES 1 ^{er} TOUR - AVRIL 1988			PRESIDENTIELLES 2 ^{er} TOUR - AVRIL 1988		
INSCRITS	VOTANTS	EXPRIMES	INSCRITS	VOTANTS	EXPRIMES
1 053 545	871 922	844 731	1 054 383	875 169	834 516
GAUCHE			GAUCHE		
Lagullier	15 014	1,8%			
Boussel	2 367	0,3%			
Juquin	6 956	0,8%			
Lajointe	11 792	1,4%			
Mitterrand	243 095	28,8%	Mitterrand	409 923	49,1%
Total	279 226	33,1%	Total	409 923	49,1%
DROITE			DROITE		
Barre	155 302	18,4%	Chirac	424 593	50,9%
Chirac	146 795	17,4%			
Le Pen	184 507	21,8%			
Total	486 594	57,0%	Total	424 593	50,9%
VERTS			VERTS		
Waechter	78 911	9,3%			
AUTRES			AUTRES		
PRESIDENTIELLES 1 ^{er} TOUR - AVRIL 1995			PRESIDENTIELLES 2 ^{er} TOUR - AVRIL 1995		
INSCRITS	VOTANTS	EXPRIMES	INSCRITS	VOTANTS	EXPRIMES
1 112 092	884 704	860 593	1 112 014	867 407	795 359
GAUCHE			GAUCHE		
Lagullier	42 207	4,9%			
Hue	27 095	3,1%			
Jospin	145 202	16,9%	Jospin	334 999	42,1%
Total	214 494	24,9%	Total	334 999	42,1%
DROITE			DROITE		
Balladur	211 051	24,5%	Chirac	460 360	57,9%
Chirac	143 457	16,7%			
De Villiers	37 253	4,3%			
Le Pen	218 644	25,4%			
Total	610 415	70,9%	Total	460 360	57,9%
VERTS			VERTS		
Voyneil	32 934	3,8%			
AUTRES			AUTRES		
Chaminade	2 750	0,3%			

D. BADARIOTTI - ULP 1995

PRESIDENTIELLES 1995



LE PEN

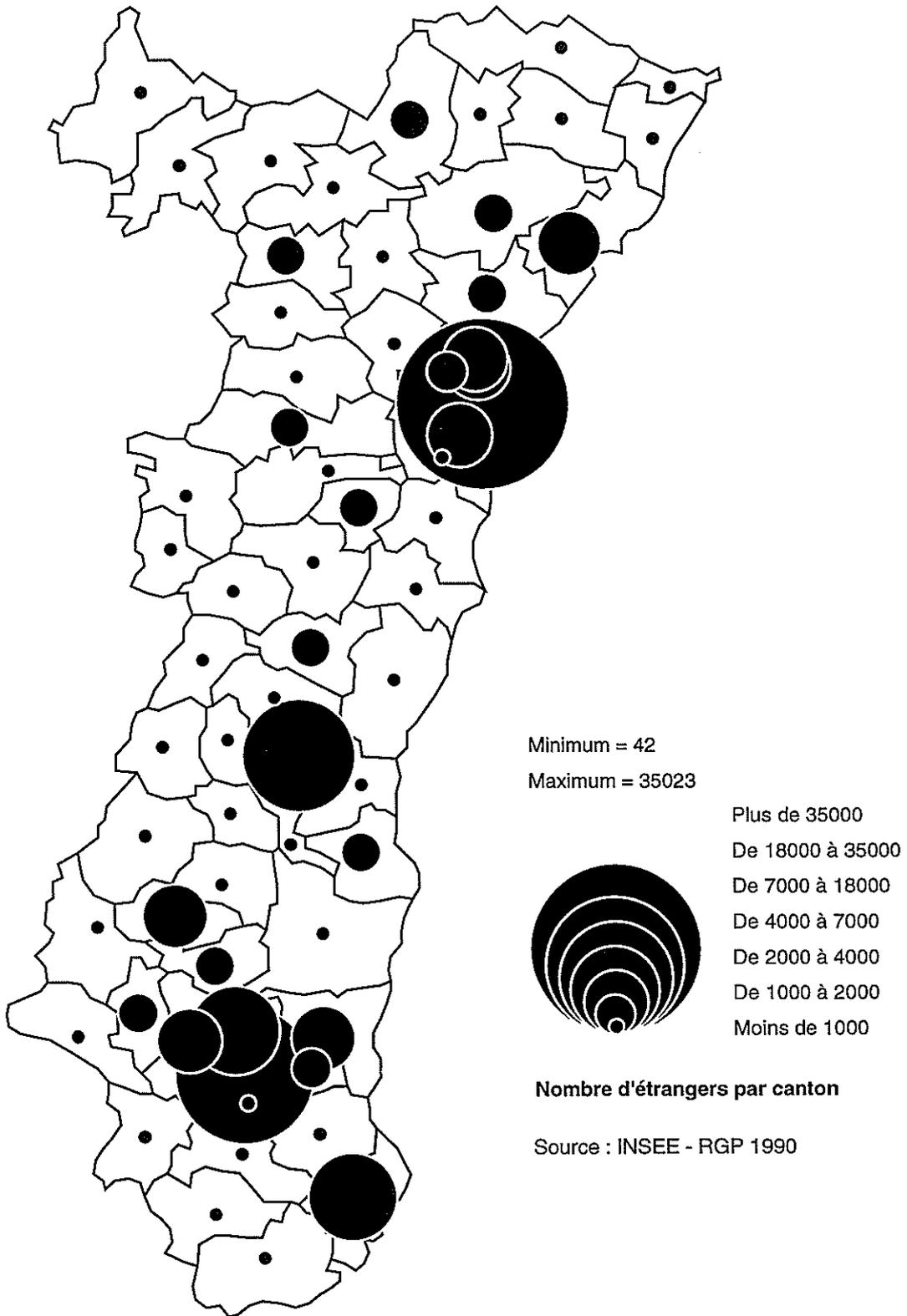
Résultats au premier tour

Moyenne = 25 %
Ecart-type = 3 %
Minimum = 20 %
Maximum = 32 %

-  Plus de 31 %
-  De 28 % à 31 %
-  De 24 % à 28 %
-  De 21 % à 24 %
-  Moins de 21 %

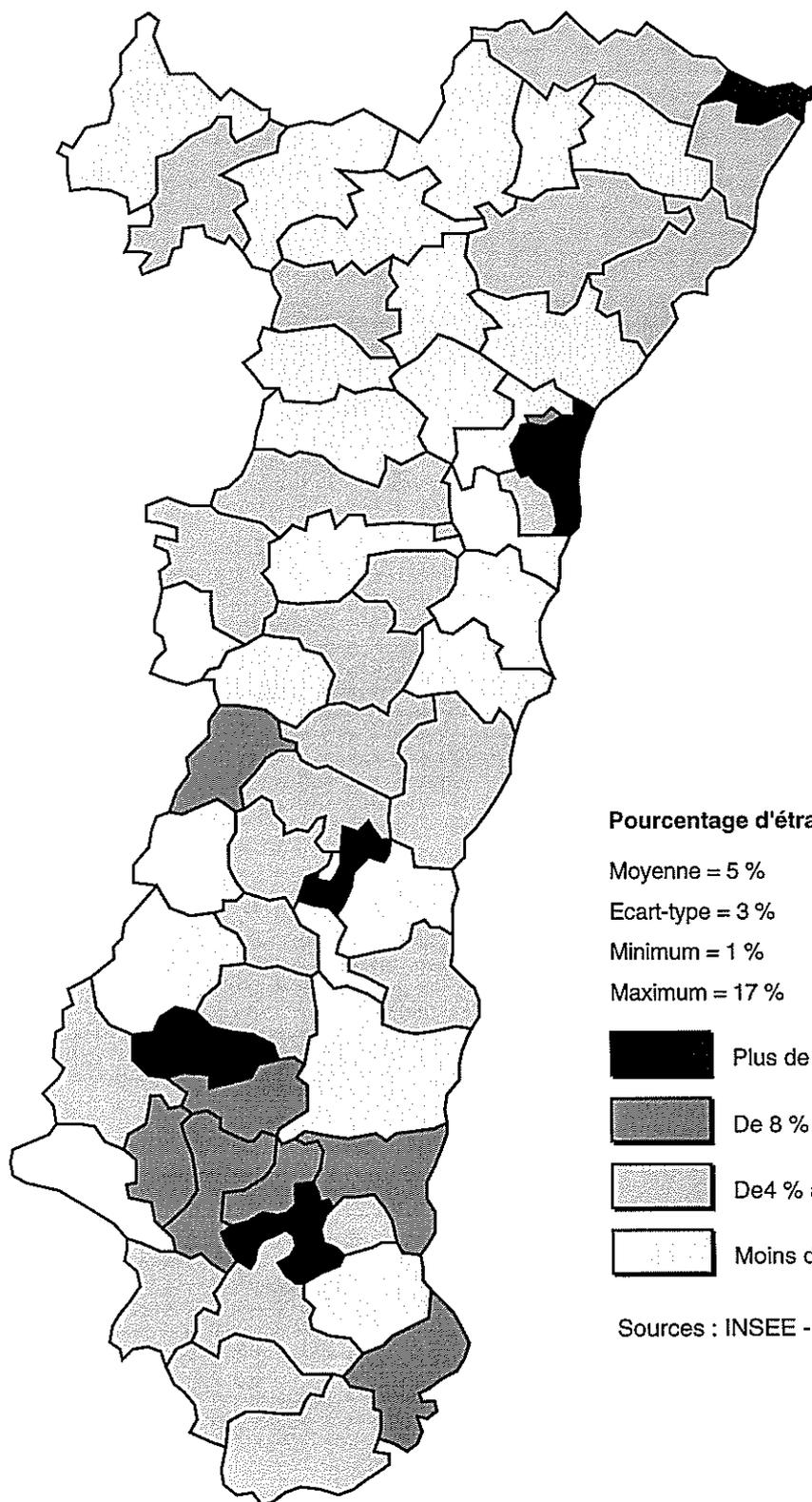
(En % par rapport aux exprimés)

LA POPULATION ETRANGERE EN 1990



ULP - D. BADARIOTTI - 1995

LA POPULATION ETRANGERE 1990



Sources : INSEE - RGP 1990

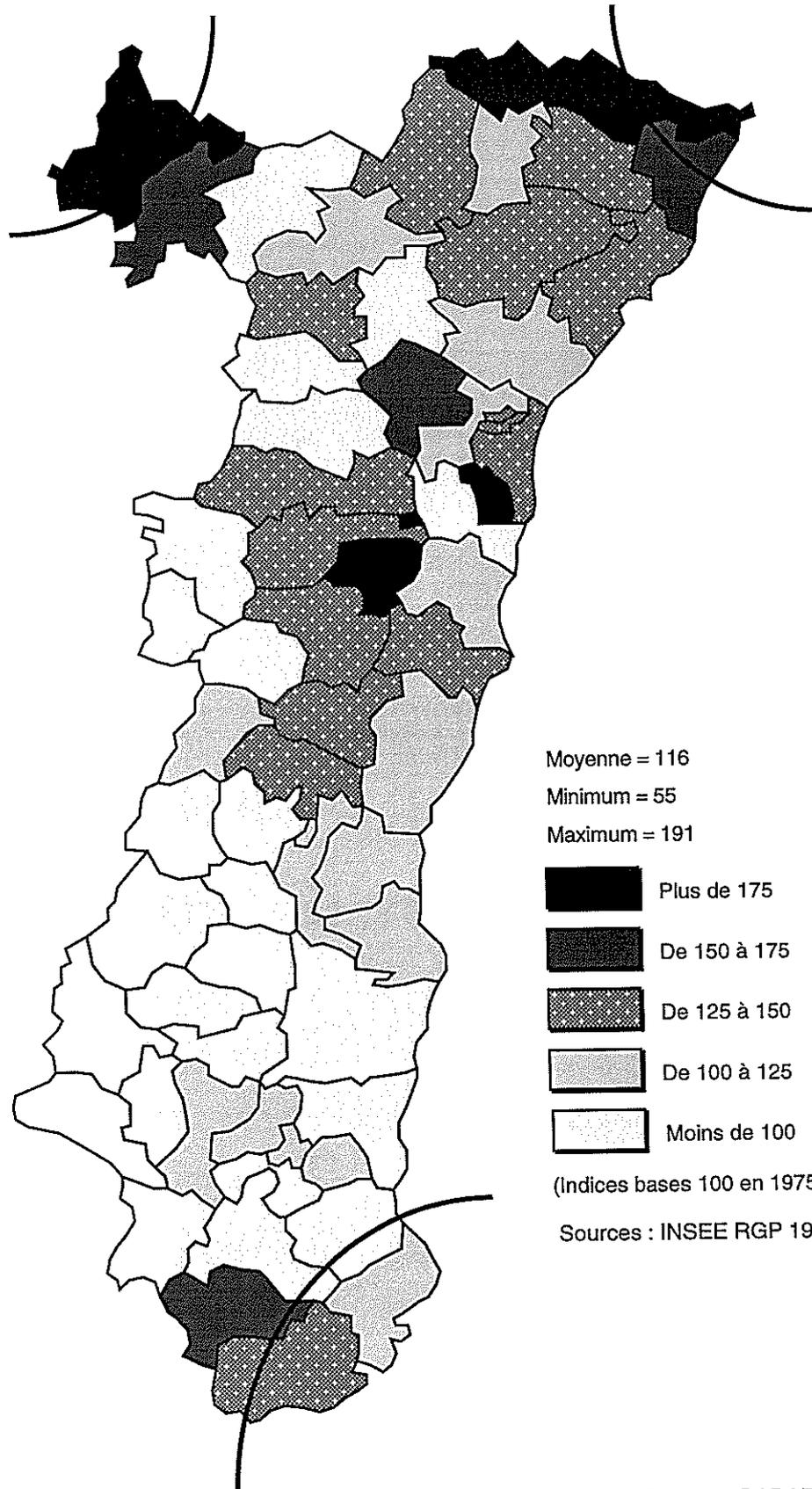
ULP - D. BADARIOTTI - 1995

Tableau 2 : Répartition des étrangers selon la taille des communes en Alsace

Communes	Bas Rhin			Haut Rhin			Alsace		
	Pop Totale	Pop Etrangère	%	Pop Totale	Pop Etrangère	%	Pop Totale	Pop Etrangère	%
- de 50	30	0	0,00%	45	0	0,00%	75	0	0,00%
50 - 99	412	9	2,18%	168	32	19,05%	580	41	7,07%
100 - 199	6 160	106	1,72%	2 919	95	3,25%	9 079	201	2,21%
200 - 499	57 873	986	1,70%	36 268	1 027	2,83%	94 141	2 013	2,14%
500 - 999	85 120	1 752	2,06%	63 807	2 119	3,32%	148 927	3 871	2,60%
1 000 - 1 999	100 773	2 627	2,61%	48 003	1 785	3,72%	148 776	4 412	2,97%
2 000 et +	12 749	207	1,62%	7 154	412	5,76%	19 903	619	3,11%
Total Rurales	263 117	5 687	2,16%	158 724	5 470	3,45%	421 841	11 157	2,64%
- de 5000	108 471	4 334	4,00%	67 846	3 703	5,46%	176 317	8 037	4,56%
5000 - 9 999	69 513	3 691	5,31%	27 218	2 140	7,86%	96 731	5 831	6,03%
10 000 - 19 999	89 922	6 779	7,54%	21 407	799	3,73%	111 329	7 578	6,81%
20 000 - 49 999	33 370	1 689	5,06%	88 419	10 268	11,61%	121 789	11 957	9,82%
50 000 - 99 999	-	-	-	83 842	8 925	10,65%	83842	8925	10,65%
100 000 -199 999	-	-	-	-	-	-	-	-	-
200 000 et +	388 466	44 930	11,57%	223 878	28 369	12,67%	612 344	73 299	11,97%
Total Urbaines	690 102	61 423	8,90%	512 610	54 204	10,57%	1 202 712	115 627	9,61%
Ensemble	953 219	67 110	7,04%	671 334	59 674	8,89%	1 624 553	126 784	7,80%

D. BADARIOTTI - ULP 1995

L'EVOLUTION DU NOMBRE D'ETRANGERS



ULP - D. BADARIOTTI - 1995



Georges BISCHOFF,
Historien

Une lecture de l'Histoire d'Alsace : De l'espace à l'espèce ?

La singularité politique de l'Alsace s'est manifestée d'une manière fort paradoxale lors du référendum sur l'Union européenne puis lors du premier tour de l'élection présidentielle de 1995. Dans un cas, l'électorat alsacien s'est prononcé très majoritairement en faveur de l'ouverture des frontières et de l'harmonisation préconisées par la Commission de Bruxelles et par le Parlement de Strasbourg ; dans l'autre, elle paraît avoir adopté une attitude de repli, voire de refus qui dépasse largement, en voix et en pourcentage, la part des électeurs hostiles au traité de Maastricht.

Lors de ces deux consultations, les Alsaciens se sont distingués par un comportement jugé "exemplaire": les "premiers de la classe" pour Maastricht, les "premiers de la classe" pour Le Pen. A chaque fois, d'ailleurs, ils ont fait l'objet de commentaires soupçonneux : on se souvient du mot "Boches" malencontreusement prononcé par l'actrice Anémone, qui n'a probablement pas la même autorité scientifique que René Rémond ou Olivier Duhamel, ou de l'expression "coeur noir de l'Europe", qui, issue d'une plume journalistique à l'affût d'une formule percutante, n'en rend pas moins compte d'une situation exceptionnelle.

Les phénomènes ne sont pas comparables, mais il existe peut-être **une interface** et là, c'est particulièrement inquiétant. Doit-on supposer que l'Union européenne puisse être interprétée comme autre chose qu'un projet généreux associant les pays de la Méditerranée à la fameuse "banane bleu" au nom d'une solidarité économique et sociale ? En d'autres termes, que l'adhésion à une sphère de prospérité axée sur l'Europe rhénane équivale à un rejet de valeurs d'égalité et de fraternité ? Et qu'une partie de l'opinion alsacienne puisse être tentée par une sorte de **défi particulariste ou de poujadisme régional**, suivant l'exemple de *La Cigale et la Fourmi* revues par Gustave Doré : l'Alsacienne enrubannée claquant sa porte à la malheureuse Bohémienne.

Singularité ? Exception ? Identité ? Pour l'historien qui travaille dans la durée, ces questions méritent d'être posées. La thèse du vote protestataire est sans doute assez commode, mais elle paraît insuffisante. Comme le discours de l'extrême droite s'est fixé autour du **thème de l'étranger prédateur ou parasite**, c'est plus vraisemblablement dans les représentations qui l'accompagnent qu'il faut chercher les clés de ce qui se passe ici.

On peut alors se demander si la conscience historique dont se réclament beaucoup de nos concitoyens n'est pas elle-même contaminée par ces idées ou si elle ne finit pas par les produire plus efficacement qu'ailleurs.

Commençons par une remarque d'ordre général.

Peut-on envisager le passé de l'Alsace comme celui d'une entité politique, culturelle ou ethnique et le considérer comme un tout cohérent, pourvu d'un sens ou même, d'une valeur exemplaire ? Une Encyclopédie récente, bourrée d'informations érudites dans tout les domaines ne comportait pas d'articles France, Allemagne, Lorraine, Bade ou Suisse, voire Afrique ou Algérie, pas plus qu'elle ne traitait le thème de l'Immigration ou, plus largement, de l'Étranger (si ce n'est sous la forme de renvois à Population, sur le mode statistique, en dehors d'une perspective d'historien) ; en revanche, il était fortement question d'Emigration (une réalité d'autant plus valorisante qu'elle donnait lieu à des "conquêtes" lointaines, notamment en Amérique, et qu'elle accréditait l'idée d'un expansionnisme alsacien).

L'exaltation d'une différence alsacienne, qui n'est jamais définie d'une manière convenable, participe d'une sorte d'insularisme régional. Le sens même du mot région n'est pas soumis à la critique : on estime, à priori, qu'il s'agit d'une donnée permanente, intangible et sacrée.

En procédant de la sorte, on en arrive à brouiller une réalité dont la compréhension requiert une série de regards croisés, sans jamais s'arrêter aux Vosges ou au Rhin. Et en effet, la permanence d'un espace simple dans ses structures et naturellement ouvert dans toutes les directions est justement ce qui produit la discontinuité, les déhanchements de son histoire, avec l'inévitable récit de ses appartenances. Envisager la question d'une manière irrédentiste, en cultivant le fantasme du droit historique et de la réparation morale ou en entretenant le sentiment de la souffrance subie du fait de l'autre - de l'étranger, du voisin ou de l'immigré revient alors à reconnaître le primat du couple *Blut und Boden* de sinistre mémoire.

Mais l'Alsace n'a aucune raison d'être le nombril brun de l'Europe : une pédagogie de l'Histoire nourrie des idéaux de la citoyenneté devrait lui restituer son intelligibilité.

La situation géopolitique de l'Alsace l'a rendue particulièrement sensible aux mouvements de populations, aux brassages induits par sa prospérité ou aux conditions politiques et militaires qui ont été les siennes depuis le Moyen-Age (et peut-être même avant). Du fait des deux "passages" que sont le fleuve et la montagne, le concept d'étranger peut se lire comme invasion, domination, intrusion ou même dépossession. La définition du "bon Alsacien" (quelle que soit l'adhésion nationale revendiquée, française ou allemande) implique une discrimination : les indigènes et les autres. L'identité peut alors se réduire à une vision autochtone, exclusive, involontairement ambiguë. Récemment encore, une plume en dehors de tout soupçon évoquait le camp du Struthof "où sont envoyés surtout des étrangers (mais) hélas aussi des Alsaciens" pendant la Seconde Guerre mondiale.

Mieux, en poussant le raisonnement dans sa dimension ethnique, on en est arrivé à des démonstrations totalement folles, fondées sur les idées de pureté et de permanence. Les thèses celtiques ou germaniques élaborées dans le climat nationaliste du XIXe siècle sont encore très fortement enracinées : les considérer comme des scories anecdotiques n'est pas la meilleure façon de les exorciser. En

effet, elles sont parfois véhiculées avec de puissants moyens et jouent un rôle sans doute très important dans l'imaginaire "régional".

Le mythe de l'origine celte des Alsaciens et de sa continuité jusqu'à nos jours a grandement profité de cautions littéraires (Edouard Schuré) ou historiques (Camille Jullian) avant la Première Guerre mondiale. On le surprend encore actuellement, aussi bien à propos des "traditions populaires" et de la toponymie, que dans des ouvrages destinés au grand public. *L'Histoire secrète de l'Alsace* de Paul Arnold, publiée en 1979 chez un grand éditeur parisien prétendait faire la vérité sur une race demeurée pure "au coeur du celtisme", tandis qu'une bande dessinée, éditée dans une maison réputée pour la valeur de ses encyclopédies, brodait sur l'immanence des lieux et des traditions druidiques, dans un esprit assez proche de celui de l'extrême droite, son auteur étant l'avocat François Wagner.

Ces démonstrations, sans doute un peu marginales, ont un symétrique de même nature mais d'une intensité plus forte dans le domaine germanique. Parfaitement valide du point de vue dialectal, la notion d'espace alémanique est utilisée pour accréditer la thèse d'une appartenance ethnique, historique, et donc, politique au service du nationalisme allemand. Dans une brochure parue au printemps 1940, le mécène hambourgeois Alfred Toepfer (1894-1993), qui devait faire de l'Alsace l'un des foyers de son action culturelle d'après-guerre, se réclamait du *Volkstum* pour anticiper sur une réannexion : "Il se peut que les couches dirigeantes de cette province frontalière aient été contaminées par la psychose welsche (c'est à dire latine, française) ... mais le peuple proprement dit est sain, il est allemand".

De telles analyses, qui insistent sur la continuité de la race, et qui ne sont pas très éloignées de l'idéologie nazie ont encore cours aujourd'hui. En 1977, une *Brève histoire de l'Alsace*, dont l'auteur, Pierre Zind, a d'ailleurs donné des preuves de son engagement "révisionniste" les reprenait avec acharnement, concluant son ouvrage, où il était question de la "Libération de l'Alsace par les Alamans" ou de phrases comme "nous étions les premières victimes de l'impérialisme romain", par la métaphore de la source pure: "Leben heißt erben", "vivre c'est hériter".

Faut-il rappeler ici la force perverse de certaines images : "Brunnenvergifter", "empoisonneurs de fontaines", appliquée aux juifs par Hitler qui fait écho à d'autres images - même d'innocents logos - ou à d'autres mots utilisés au cours d'une polémique très récente ? Avec le patronage d'Héraclite ?

"Faut-il vraiment réinventer l'Alsace ou faut-il la reconstituer dans sa tradition séculaire d'humanisme, de tolérance et d'ouverture aux autres ? " disait un tract distribué à l'issue d'un débat de *Saisons d'Alsace* à Bischwiller le 24 novembre dernier ?

Bonne question, à condition d'en argumenter les différents points autrement que par une excommunication ou des incantations à "la réconciliation de tous les Alsaciens avec leur passé germanique" (tout le passé germanique, même celui de Robert Ernst, de Karl Roos et consorts ?).

Laissons là des épiphénomènes qui ne sont pas représentatifs pour nous intéresser au discours dominant.

Ce discours se construit autour de trois noyaux :

1) D'abord, une réflexion sur le statut culturel hérité d'une longue histoire et plutôt chahuté au cours du XXe siècle. Affirmation d'une double identité dont l'une des composantes, le dialecte, est expressément désignée comme un patrimoine menacé d'assimilation. On assiste alors, peu ou prou, à **la thématique de la minorité nationale** (sic) ou culturelle. Par extension, c'est la conception ethnique de la nation qui se met en place ici (et non sa conception citoyenne). La capacité de vivre entre deux cultures qui devrait porter son propre dynamisme (comme le préconise Fred Urban) est détournée au profit d'une sorte de conservatisme de la petite patrie : "*Bi uns d 'heim*".

2) Ensuite, un **narcissisme incantatoire**. L'excellence alsacienne se réfère à des qualités possédées en propre. Les titres des magazines des différentes collectivités territoriales en témoignent : "*Talents*", "*Dynamiques*", "*Réussir le Haut-Rhin*". "*M'r sen d 'beschte*".

3) Enfin, le corollaire de ce qui précède : **une susceptibilité exacerbée**, qui peut s'expliquer par l'histoire personnelle des Alsaciens, ou de beaucoup d'entre eux, et qui se projette dans la durée, comme glose d'une long destin. "*M'r sen d 'letschte*".

Dans sa version tricolore, ce triptyque trouve un autre sens : la première proposition est alléguée comme une sorte d'excuse collective à la différence constatée depuis Paris ; la deuxième se traduit par des excès de zèle "hexagonaux", la troisième par des protestations de loyauté du type du procès intenté à l'actrice Anémone ou par l'exhibitionnisme doloriste provoqué par le Synchrotron.

Ces trois éléments se combinent pour donner naissance à **une lecture de l'Histoire qui entretient des frustrations et qui légitime l'exception**.

La figure de l'étranger y occupe une place centrale : c'est par elle que s'opèrent ces lésions fondatrices. Quel étranger ? L'autre, en position d'autorité, de voisinage ou de sujétion : *welsche*, *boche*, suédois, *schwob*, *beexer*, lorrain, russes rouges, juif, tzigane, italien, polonais, arabe, la liste n'est pas limitative et s'accompagne d'une longue série de dates. Les *welsches* désignés sous les sobriquets de routiers, d'écorcheurs, d'Anglais, de Bourguignons ou d'Armagnacs à l'époque de la Guerre de Cent ans, les juifs livrés à la vindicte populaire au XIVe siècle ("*la tradition séculaire de tolérance...*", le bimillénaire de Strasbourg, célébré en 1988 coïncidait avec le 6e centenaire de leur expulsion), etc. Parfois, d'ailleurs, cela donne lieu à d'étranges amalgames. Citons la réplique des habitants de Thann à qui l'on demandait de payer un impôt pour la guerre contre les Turcs au milieu du XVIe siècle (par solidarité avec les autres territoires de la Maison d'Autriche) : [nous avons d'autres chats à fouetter], "*les juifs sont les Turcs les plus proches de nous*" : à ce moment, d'ailleurs, les juifs visés se comptaient sur les doigts d'une main. Les remarques que nous venons de faire s'appliquent à des catégories confessionnelles ou politiques : le jacobin en est une, le protestant pour les catholiques ou inversement, etc.

Du coup, l'**Histoire se mesure en degrés de culpabilité** (avec des réactions émotionnelles hors de propos : le " procès " intenté à Turenne ou à Louvois en 1995, etc) . Les Alsaciens sont les figurants ou les victimes d'un drame dont leur pays forme le théâtre et dont l'étranger - indifférencié - est l'auteur.

Lorsque les indigènes sont vraiment les maîtres de leur destin, qu'ils peuvent épanouir leur culture d'origine, on assiste à des apogées. De là, **une mythification** des très riches heures de l'indépendance (?) des villes alsaciennes - la Décapole, la République de Strasbourg -, l'exaltation de temps bénis où l'Alsace engrangeait les richesses qui feraient d'elles une vieille terre de culture. La surévaluation de l'humanisme (qui n'est pas synonyme de tolérance) participe de cette définition d'un siècle d'or (très long, de Gutenberg à la Guerre de Trente ans, 1450 à 1618) inégalé. Les malheurs de la région commencent lorsqu'elle devient l'enjeu des guerres de conquête menées par les Français (ou, inversement, des appétits de revanche qu'elles suscitent).

La force des Alsaciens se concentre alors dans leur capacité à maintenir leur différence : une image rurale et conservatrice qui s'instaure au XIXe siècle mais qui prétend fixer quelque chose d'éternel peut servir les desseins des différents compétiteurs.

Ancré sur quelques temps forts et sur l'idée d'un **substrat ethnique invariable**, ce discours historique pêche par action et par omission. La chronologie noire qui sert à désigner l'ennemi masque ce qui fait la véritable substance de l'Histoire : les rapports entre les hommes, leurs conflits d'intérêts, leurs apports réciproques. Ce n'est pas qu'il faille privilégier les sciences sociales ou les données de l'économie, mais il importe d'en tenir compte. La **critique du travail historique** doit porter sur les motivations premières des historiens, sur leur environnement mental, sur leurs commanditaires (existe-t-il une histoire officielle ou reconnue, et si oui, laquelle ? La plus consensuelle ? Attendons de voir ce que sera le Musée d'Histoire en projet au château du Haut-Landsbourg). Elle doit s'accompagner d'une **archéologie des représentations, d'un décryptage** et, à terme, d'une véritable **pédagogie**.

Pour ébranler de fausses certitudes, il suffit de les confronter. Ainsi, on a tenté de faire dire aux noms de lieux ce que rien ne prouvait par ailleurs. Pour les celtomanes, par exemple, Alsace vient de la même origine qu'Alésia et signifie l'escarpement (et, par extension, la limite de la Gaule face au Rhin, etc.) ; pour les pangermanistes, elle remonte naturellement aux Alamans et désigne un pays occupé par des étrangers ou un pays à l'étranger occupé par les Germains, ce qui prête à toutes sortes de commentaires mais peut accréditer une présence très ancienne ; enfin, pour des gens raisonnables, le mot veut tout simplement dire, en allemand, pays de l'Ill. L'Alsace est le royaume de la polysémie. Tout le monde s'y retrouve mais personne n'est convaincu : c'est pourquoi, ne confondons pas l'espace et l'espèce.

Cf documents annexés (3 pages)

Etrangers en Alsace: Quelques documents

Extrait de la *Cosmographie universelle* de Sébastien Münster (Bâle, 1544, trad. fr., 1552)

"Il n'y a guère de gentz natifz du pays qui y habitent, mais la plus grande partie sont estrangiers, à sçavoir Souabes, Bavariens, Savoisiens, Bourguignons et Lorrains: lesquelz quand ils ont une fois gousté que c'est du pays, ilz n'en veulent iamais sortir, et surtoutz aultres les Soabes ayment bien y faire leurs nidz. Quiconque y voudra venir, il sera reçu, de quelque part qu'il soit, et principalement ceulx qui s'appliquent à cultiver la terre" (Séb. MUNSTER, *Cosmographie*, version française, 1552)

Un traité contre l'immigration en 1580

Remes de l'immigration en Alsace à la fin du XVI^e
Réglementation adoptée par les seigneuries de Riquewihr-Horbourg, de Ribeaupierre, de Haut-Landsbourg et de Hattstatt ainsi que les villes impériales de Colmar, Kayzersberg et Turckheim pour interdire les mariages entre Alsaciennes et immigrés francophones (1^{er} mai 1580).

Attendu que l'augmentation des gages des domestiques est imputable en grande partie aux journaliers et aux ouvriers viticoles d'origine welsche, qui sont de plus en plus nombreux, et que ceux ci séduisent de plus en plus les filles de bourgeois ou les veuves de la région, qu'ils les épousent sans le consentement de leurs parents ou de leurs alliés, ce qui a pour effet qu'un fils de bourgeois honorable ne trouve plus de fille à marier;

attendu que ces welsches prolifèrent à tel point que les bourgeois ou les fils de bourgeois doivent quitter les villes et les bourgs pour leur céder la place, ou doivent les supporter difficilement à leurs côtés,

il a été décidé qu'à l'avenir aucune autorité n'accordera le droit de bourgeoisie à un welsche (compte tenu du danger militaire, des risques d'invasion des Français ou de passages de troupes). Il sera désormais interdit, sous peine de sanctions les plus sévères, à une veuve ou à une fille de bourgeois d'épouser quelque welsche que ce soit, particulièrement les Français, les Savoyards et les Lorrains qui viennent s'établir chez nous pour y prendre du service. Les autorités locales procéderont à l'expulsion de ces impudents bourgeois originaires de France où d'ailleurs et ne toléreront plus leur présence.

Quant aux welsches qui sont nés à Montbéliard, autour de Porrentruy ainsi que dans le Val d'Orbey et de ce côté-ci des Vosges, et qui veulent prendre du service dans notre région, ils devront prêter serment et s'engager personnellement auprès de chaque autorité. Ils devront immédiatement signaler (conformément à leur serment) tout ce qui serait de nature à porter préjudice à l'autorité, aux villes et aux bourgs et à l'ensemble du pays et ne devront fréquenter aucun welsche inconnu et étranger.

« Chers Frères de l'Alsace française qui vous êtes jetés, avec une émotion si profonde dans les bras de la France, votre patrie, une joie plus intime et plus intense vous attend encore. Tous vous êtes Français de nationalité; tous vous devez être Français de religion. Vous êtes les enfants de la Filie aînée de l'Eglise, et non point de Luther, le boche des boches... Tous les Allemands ne sont pas boches, mais lui, c'est le bochisme incarné et incarné en un seul homme. Il ne faut pas de protestants, dans la famille du Père qui est aux Cieux; le moi lui-même indique à quel point la chose est un désordre. »

Or tous, nous voulions l'union, l'ordre, la paix. Mais ces biens sont inestimables — dans la société, dans chaque nation, comme au foyer familial — ne peuvent exister sans la filiale obéissance au chef de la société, de la nation, de la famille. Le Chef des Chefs, c'est Dieu; et son représentant sur la terre, c'est le Pape... le Père...

Notre seigneur Jésus-Christ a créé, en fondant l'Eglise, une société parfaite, en le bonheur spirituel et temporel de l'humanité. Satan, comprenant que par l'Eglise l'homme pouvait entrer au paradis terrestre, dirigea contre elle, dès le premier jour, toute une artillerie infernale. Pour le second dans son œuvre de destruction, il suscita, à travers les siècles un surhomme à son image, succédant à un autre du même type. Luther, avec son esprit de Los von Rom, son libre examen et sa libre conduite devait séduire une société toute disposée à s'émanciper; comme l'a fait une certaine Kultur dont nous connaissons aujourd'hui les beaux fruits. Le bochisme ne sera vraiment vaincu que par la renaissance universelle aux doctrines néfastes de celui qui l'a créé, pour l'entretenir et le perpétuer sur la terre qui a eu la grande malédiction de lui donner naissance. En Angleterre, en Amérique, on ouvre les yeux...

De toutes ces fêtes, il m'arrive maintenant de me demander quelle fête fut plus belle. Il y en eut pourtant une, d'une autre espèce, qui nous fit presque une joie plus profonde, car elle aussi on l'attendait depuis bien longtemps. Pour cette fête-là, on n'avait arboré ni drapeaux, ni oriflammes; nulle affiche ne l'avait annoncée ce fut le jour de l'expulsion des Boches, quelques semaines après l'armistice.

Déjà, depuis longtemps, avant même l'arrivée des troupes françaises, les Boches les plus méchants avaient été rossés, et leurs magasins mis à sac par la population. Toutes les nuits on collait sur leurs maisons des centaines de petites étiquettes où l'on pouvait lire en toutes lettres : « Maison de sale Boche ». Les plus compromis : le préfet, le maire boche, les principaux tortionnaires et dénonciateurs s'étaient sauvés tout de suite, laissant leurs femmes se débrouiller comme elles pouvaient; c'est ainsi que l'on put voir la très noble épouse de notre préfet, — la *Gnädige Frau von Pflümmel*, qui par sa morgue hautaine, avait su se faire détester autant que son mari — s'en aller toute seule sur la route du Rhin, poussant devant elle quelques meubles chargés sur une charrette.

Mais ces Boches-là, qui sont décidés à nous quitter volontairement, ne forment qu'une infime minorité. Les autres, ceux qui ne s'en allaient pas et qui comptaient bien rester chez nous, étaient tout à fait amusants à observer. D'abord ils eurent l'idée d'arborer des drapeaux tricolores et de s'affubler, d'immenses cocardes qui, sur leurs complets verts, étaient d'un effet inattendu. On fit enlever les drapeaux, on leur arracha les cocardes, qui, vraiment, juraient trop avec leurs faces de Pangermains. Alors ils devinrent humbles, plats, et d'une politesse servile qui n'avait déglotté que leur grossièreté d'autrefois. Eux qui avaient tenu le haut du pavé avec tant d'arrogance, ils ne sortaient plus qu'à la nuit tombante, rasant les murs et saluaient respectueusement, à grands coups de champagne, tous les Alsaciens qu'ils rencon-

HANSL, L'Alsace heureuse, 1919

Un tract imprimé à Colmar en 1919



QUELQUES ELEMENTS DU DEBAT

*Synthèse réalisée par Laurent NOBILLIAUX,
Observatoire Régional de l'Intégration*

Aborder le thème de **l'immigration et des spécificités du vote en Alsace renvoie à plusieurs problématiques**. En effet, les réactions qui ont suivi les interventions lors de la Table Ronde ont montré la complexité et la diversité des différentes façons d'appréhender un tel sujet. Ainsi, concernant le vote du front national, il s'agissait de se dégager d'une réaction de type : "il ne faut pas comprendre, il faut condamner ou avoir honte". Au contraire, les interventions et les réactions survenues lors de la Table Ronde s'inscrivent dans **une volonté de compréhension, d'explication des comportements électoraux en Alsace, des liens entre immigration et vote**.

Il s'agissait donc de prendre un certain recul, notamment en tenant compte des dimensions sociologiques, ou historiques, grâce aux différentes personnalités qui sont intervenues dans un premier temps, mais aussi grâce aux réactions suscitées. C'est pourquoi, on peut considérer que les réactions enregistrées au cours de cette Table Ronde contribuent au moins autant au travail de réflexion, d'interrogation mené sur un ce thème, que les différentes interventions.

S'interroger sur le vote Front national en Alsace et l'identification d'une éventuelle spécificité alsacienne, suppose au préalable une analyse du vote en France. Car même si le pourcentage des votes exprimés en Alsace en faveur du Front national est supérieur à la moyenne nationale, l'engouement croissant dont il bénéficie n'est pas propre à l'Alsace. Il n'est donc pas possible d'envisager une réflexion sur les spécificités du vote en Alsace sans se référer au contexte national. Une partie des interventions se sont situées dans cette optique, à savoir les spécificités même du vote front national.

Les comportements électoraux d'aujourd'hui sont constitués de **l'héritage de l'histoire électorale que la France a connu**.

Or, concernant le vote Front national, faut-il le considérer comme un vote comme les autres à l'intérieur des valeurs républicaines ou au contraire en rupture avec cela ? Et qu'est ce qui a pu permettre son émergence ? Quelque soit la réponse à la première question on peut avancer comme hypothèse d'explication de son importance croissante en terme de votes exprimés en sa faveur au cours de ces dernières années, le fait que le terrain politique de l'après guerre a été occupé par une sorte de consensus ne tenant pas compte d'un certain nombre de thèmes, comme l'immigration et les problématiques qu'elle soulève. Par ailleurs, une certaine inadéquation entre le discours politique et les

électeurs a contribué à discréditer la classe politique dans son ensemble. La **montée du Front national** peut alors s'expliquer par le fait qu'il fut le seul à, apparemment, **proposer une rupture du discours politique traditionnel et à oser aborder le thème de l'immigration.**

Ainsi, le fait que le Front national ait obtenu au cours des dernières élections des scores aussi importants, signifie qu'il faut aujourd'hui prendre en compte l'existence de courants au niveau national ayant pour objectif la disparition physique et culturelle, par le biais du retour des immigrés dans leur pays d'origine. Dans un tel contexte, il est par conséquent très difficile de vivre en France avec des spécificités culturelles.

Quant à la spécificité du vote en Alsace, elle peut être envisagée à la lumière de son histoire. En effet depuis 1945, l'Alsace a fait l'objet d'une assimilation forcée. **Ainsi on peut poser l'hypothèse que ceux qui ont intégré la nécessité d'être français, l'imposent aux autres.** C'est à dire qu'il faut assurer l'intégration sociale, éviter les différences de la même façon que par le passé. Sous cet angle, l'interdiction du port du foulard correspond à la même logique que l'interdiction initiale de la pratique du dialecte.

L'Alsace est-elle capable de développer une conception d'une société ouverte, pluraliste, franchement pluriculturelle ?

Or, il semblerait qu'il y ait **une peur de ce qui est différent** formalisée à travers l'adoption de stratégies de vote, de comportements de rejet afin de se protéger de ce qui effraie.

Cependant, il est curieux de constater qu'il y a **une absence de relation entre le vote du Front national et la présence des étrangers** quand on regarde les résultats au niveau des communes ou des cantons en Alsace. Un tel phénomène peut permettre de supposer que là où il y a des étrangers, il y a destruction, au moins partielle, du fantasme de l'étranger.

Ce qui pose la question de la localisation des véritables lieux de la responsabilité sociale de l'image de l'immigré qui est projetée.

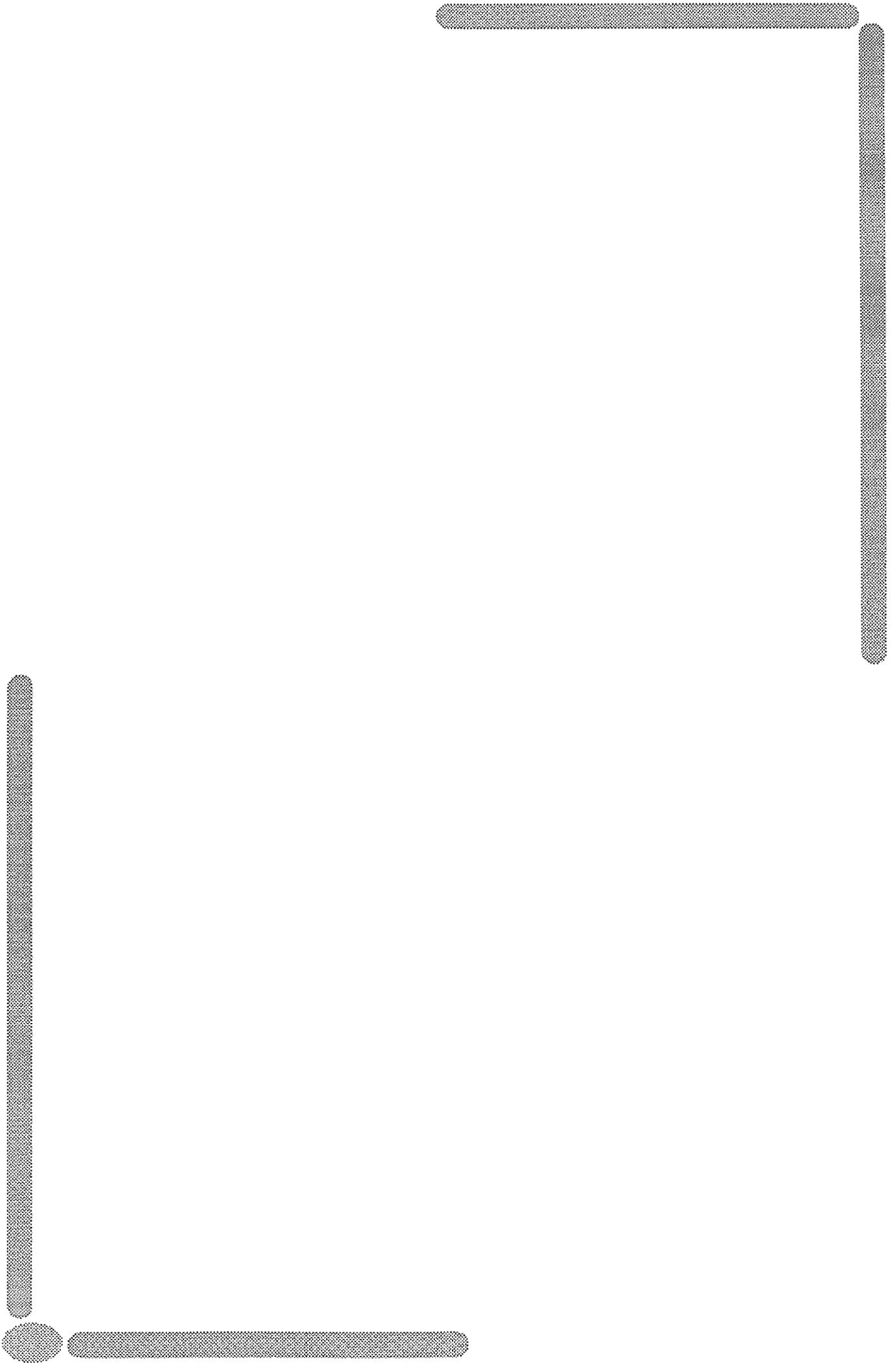
Il y a ainsi un fort contraste entre la presse quotidienne qui donne l'image d'une Alsace tranquille et prospère, et certains faits divers qui arrivent à la connaissance collective. Or, les images que les médias renvoient de certains faits divers ne correspondent en aucun cas à l'ensemble de la réalité. Ainsi la presse régionale et nationale structurent le débat public.

De plus il peut y avoir un réel problème de relais au niveau des informations entre des faits régionaux et la presse nationale.

L'association entre les représentations véhiculées par certains médias de façon plus ou moins volontaire sur l'immigration, et un discours caractéristique du Front national notamment, a pu contribuer à accroître sa popularité au cours des derniers scrutins. Et ce peut-être d'autant plus, **qu'il manque en Alsace un discours politique par rapport à l'étranger**, sans doute parce que l'on considère qu'en parler correspondrait à une stigmatisation, ou alors parce que l'on considère qu'il n'y a aucune raison d'en parler.

Cette journée de réflexion sur l'immigration et les spécificités du vote en Alsace a donc permis de poser un grand nombre de questions. Mais il est apparu qu'à cette multitude d'interrogations, peu de réponses ont été apportées. D'une part parce que cela n'est pas aisé, et d'autre part parce que ce n'était pas l'objectif d'une telle journée. En fait, il s'agissait avant tout de **permettre une réflexion, d'échanger des points de vue.**

La richesse des interventions a montré qu'il importe plus d'expliquer des comportements à travers **une analyse transversale mêlant histoire, sociologie et politique** en évitant de focaliser sur l'explication du vote Front national qui constitue avant tout une réalité.



LES PARUTIONS DE L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'INTÉGRATION

- ◆ Cahier de l'Observatoire n°1
L'immigration en Alsace 1982/1990
Première esquisse - Document provisoire
58 pages - Avril 1992
- ◆ Cahier de l'Observatoire n°2
L'accueil des familles rejoignantes en Alsace - 66 pages - Septembre 1992
- ◆ Cahier de l'Observatoire n°3
La population étrangère en Alsace
constats, évolutions 1982/1990, localisation
15 pages - Septembre 1992
- ◆ Cahier de l'Observatoire n°4
La population étrangère à Strasbourg
constats, évolutions 1982/1990
8 pages - Septembre 1992
- ◆ Cahier de l'Observatoire n°5
La population étrangère à Mulhouse
constats, évolutions 1982/1990
13 pages - Septembre 1992
- ◆ Cahier de l'Observatoire n°6
La population étrangère à Colmar en 1990
6 pages - Novembre 1992
- ◆ Cahier de l'Observatoire n°7
La création d'entreprises par les étrangers en Alsace : constats, évolutions
57 pages - Décembre 1992
- ◆ Cahier de l'Observatoire n°8
Actes de la rencontre régionale de réflexion "Création d'entreprises et intégration en Alsace" du 28 Janvier 1993 à Colmar
60 pages - Mai 1993
- ◆ Cahier de l'Observatoire n°9
Pour un état des lieux de la Petite Enfance en Alsace
Communication au Colloque du FAS "Petite enfance et développement des quartiers"
14 Mai 1993 - Tome 1 et 2
- ◆ Cahier de l'Observatoire n°10
L'accession à la propriété par les étrangers en Alsace : approche particulière sur la communauté turque à Barr, Bischwiller et Reichshoffen - 116 pages + annexes - Juin 1993
- ◆ Cahier de l'Observatoire n°11
Les associations issues de l'immigration en Alsace - Etat des lieux
Première partie achevée, 38 pages, Mars 1994
- ◆ Cahier de l'Observatoire n°12
Actes de la journée d'information, de formation et de réflexion du 1/02/94 "Intégration, Insertion, Assimilation"
49 pages + annexes, Mai 1994
- ◆ Cahier de l'Observatoire n°13
Actes de la Table Ronde du 24 Juin 1994 "Accession à la propriété par les immigrés en Alsace"
50 pages + annexes, Décembre 1994
- ◆ Cahier de l'Observatoire n°14
Actes de la journée d'information, d'échanges et de réflexion du 29 Novembre 1994 "Femmes de l'Immigration : images et réalité" 72 pages + annexes, Mai 1995
- ◆ Cahier de l'Observatoire n°15
Bilan-Diagnostic de la population étrangère résidant dans la Communauté Urbaine de Strasbourg
Première partie - État des lieux statistique
15 pages, Juin 1995
- ◆ Cahier de l'Observatoire n°16
La vie associative issue de l'immigration en Alsace
37 pages, Juin 1995